N° 2719
61e année
du 15
au 28 février 2007
Prix : 3€ (20 F)

L'ACTION FRANÇAISE 2000

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

DOSSIER

LES MŒURS AU RISQUE DES URNES

par
Anne BERNET
le Dr Jean-Pierre DICKÈS
Michel FROMENTOUX
le Dr Luc PERREL
Entretien avec le Dr Xavier DOR

pages 7 à 11

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4
POLITIQUE FRANÇAISE
– Affaire Clearstream : un juge dans la tourmente
par Aristide LEUCATE
– Le combat souverainiste et le nationalisme français
– Controverse sur le gaullisme
par Pierre PUJO

Pages 5 et 6
POLITIQUE ÉTRANGÈRE
– Un souverainisme fiscal en Suisse
par Guy C. MENUSIER
– Crise palestinienne : il faut imposer la paix
par Pascal NARI
– Quand le tigre indien rugit
par Henri LETIGRE

Page 12
ARTS ET LETTRES
– La Retraite de Russie
par Monique BEAUMONT
– Du côté des nouveaux réactionnaires
par Pierre LAFARGE

Page 14
LES GRANDS TEXTES
– De la "Fraternité" à la guerre civile
par Francis VENANT

Page 16
HISTOIRE
– Quand Washington refusa d'être roi
par Philippe MAINE

À gauche, DE SARKOZY À SÉGOLÈNE... toute !

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

Le Portugal dans le piège de la culture de mort

Le peuple portugais avait besoin d'apprendre à "bien" voter... En 1998, il s'était majoritairement prononcé contre l'avortement. Pendant neuf années, les prophètes de la culture de mort, qui sont d'ailleurs les mêmes que ceux de l'européisme, n'ont cessé de le harceler, de le faire pleurer sur le sort des femmes traînées sur le banc des accusés pour avoir laissé mettre à mort leur enfant dans leur sein, de le persuader qu'avec Malte, l'Irlande et la Pologne, il restait un peuple "arriéré" en Europe, en somme de le "formater" afin qu'il vote ce dimanche 11 février 2007 "politiquement correct". Car c'est cela la liberté démocratique!

Leur obstination morbide n'a été payante qu'apparemment. Car si à la question posée : « **Êtes-vous d'accord avec la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse si elle est réalisée, à la demande de la femme, dans les dix premières semaines de grossesse, dans un établissement de santé légalement autorisé ? »,** le "oui" l'a emporté avec 59,3 % contre 40,8 %, il faut tenir compte des plus de 50 % qui, en s'abstenant, ont montré que pour les Portugais la conquête du droit de vie et de mort sur l'enfant à naître est loin d'être le souci principal et urgent...

Toutefois les partisans du permis de tuer ont plus d'un tour dans leur sac. Selon les dernières informations, bien que le référendum, par manque de la moitié des votants, ne puisse être validé, le Premier ministre socialiste José Socrates annonce sans vergogne que les Portugais sont pour l'avortement (!) et envisage déjà de faire débattre le parlement où les socialistes disposent de 121 sièges sur 230 et du soutien de deux autres formations... La mort, donc — croit-il — passera comme sur du velours...

Rien n'est moins sûr, car les catholiques portugais, moins chloroformés que ceux du reste de "l'Europe", soutenus fermement par leurs évêques, appuyés aussi par Mgr le duc de Bragance, héritier de la couronne, n'ont pas l'intention de baisser les bras. Déjà ils entendent s'organiser pour pousser le président de la République, Anibal Cavaco-Silva, à opposer, comme il en a le droit, son veto au projet d'un débat parlementaire qui n'a d'intérêt que pour à peine une moitié de la population.

Nous ne saurions trop manifester notre encouragement, comme le dit un communiqué de *Choisir la vie* de ce lundi 11 février, aux « **ardents défenseurs de la vie portugais à poursuivre la dénonciation, la récusation et la résistance face à ces atteintes à la vie** ».

Reste que ce nouveau mauvais coup contre la civilisation chrétienne qui se prépare montre le danger que l'on court à soumettre la vie aux voix, à demander aux urnes de dire si l'embryon est ou non un être humain... Une campagne électorale est toujours une occasion en or pour les spécialistes du bourrage de crânes qui n'hésitent pas à gonfler les chiffres des avortements clandestins, à flatter le peuple et à lui indiquer les voies de la facilité, fussent-elles aussi celles de la barbarie. Puissent, passé ce référendum invalide, les Portugais échapper pour de bon à cet endoctrinement... Ce serait pour l'Europe entière un exemple et un espoir.

Michel FROMENTOUX

LES FANTOCHES DU CONSEIL D'ÉTAT

■ ***En 1988, le Conseil d'État avait, par l'arrêt Nicolo, proclamé la supériorité de la loi européenne sur la loi nationale. Le 9 janvier 2007 il a fait un pas de plus dans l'abandon des prérogatives souveraines de la France.***

Selon un décret du 19 août 2004 les industries du plastique et de l'aluminium ne sont pas assujetties à la réglementation concernant l'émission de gaz à effet de serre. Ce décret a été pris en application d'une directive européenne mettant en œuvre le protocole de Kyoto. Les producteurs d'acier invoquaient devant le Conseil d'État le principe constitutionnel d'égalité pour demander qu'un même régime sont appliqué aux deux secteurs industriels, qui sont concurrents.

Le Conseil d'État a refusé d'invalider le décret et s'en est remis pour trancher la question à la Cour de justice des communautés européennes en lui posant une question préjudicielle. Comme l'écrit le* Monde,** *« la suspicion de violation de la Constitution française par la directive a été requalifiée en violation du droit européen par le Conseil d'État ». Naguère, celui-ci était le gardien du droit français, et particulièrement le garant du respect des principes constitutionnels. Désormais les textes européens l'emporteront non seulement sur les lois mais sur les dispositions de la Constitution.

La révision de la Constitution prévue le 19 février à Versailles n'est qu'un simulacre puisqu'avec l'approbation du Conseil d'État, la loi suprême en France est édictée par Bruxelles et Luxembourg, siège de la Cour de justice. Les membres du Conseil d'État ne sont plus que des fantoches.

A.F.

M 01093 - 2719 - F: 3,00 €

Le souvenir de Mermoz

Christian Libes, président de l'Association *Mémoire, Illustration et Défense de Mermoz,* nous écrit après avoir lu l'article du général Jacques Le Groignec *Mermoz, un Français* paru dans notre numéro 2614 :

« Je vous remercie vivement de cette parution à laquelle mes amis et moi avons été très sensibles. Beau rappel de la vie d'un grand Français totalement oublié par les médias au pouvoir. »

L'association se propose d'organiser un raid en 4 x 4 en septembre 2007 Pontoise-Toulouse-Saint-Louis du Sénégal pour le 80e anniversaire de la première liaison directe, en Laté 26, Toulouse-Saint-Louis du Sénégal, préparant la première traversée de l'Atlantique Sud.

Toutes précisions auprès de Christian Libes, *Mémoire, Illustration et Défense de Mermoz,* 15, allée A. Marquet, 95570 Montsoult.

Tél. 01 34 75 90 83 ■

Les *"Carnets"* Baudrillart

« Comme Belge, j'ai été particulièrement choqué que M. Yves Lenormand, commentant dans votre n° 2717 du 18 janvier les *Carnets* du cardinal Baudrillart, ose écrire qu'il est seulement "possible" ***(sic)*** **que les soldats allemands** "se soient comportés parfois sauvagement" **pendant la Première Guerre mondiale (je laisse vos compatriotes juges de l'affirmation** "que les braves soldats français ne se comportaient parfois guère mieux"**) et en rajoute en parlant de** "mensonges répétés à profusion durant la guerre et pendant l'entre-deux guerres" **envers ces pauvres Allemands, dont il a heureusement fini par être démontré en 1940 qu'ils** "ne ressemblaient nullement à ces barbares qu'on leur avait dépeints" **(p. 10, 5e colonne).**

Il est vrai qu'une certaine propagande en avait rajouté avec ces mains prétendument coupées de petits enfants, accusation que les milieux belges avaient d'ailleurs accueillie avec réserve (elle leur rappelait sans doute les calomnies proférées sur le même thème contre la colonisation de Léopold II au Congo).

Mais les atrocités dûment établies, et pas seulement "possibles", au mois d'août 1914 (pour ne parler que de celles-là) étaient légion et souvent méthodiquement ordonnées par le commandement militaire allemand (alors, effectivement, qu'en mai-juin 1940, la Wehrmacht avait reçu des ordres pour se conduire correctement). La lettre pastorale *Patriotisme et endurance* de Noël 1914 du cardinal Mercier en cite quelques-unes, notamment contre des "femmes, vieillards et nourrissons encore à la mamelle"**, des prêtres et des religieux. Notre grand historien Henri Pirenne, certes patriote mais qui n'aurait jamais souillé sa plume de mensonges à prétexte patriotique et qui connaissait bien les milieux universitaires allemands, en a relevé bien d'autres encore, après la guerre, dans sa magistrale *Histoire de la Belgique* et, à propos de "mensonges répétés à profusion durant la guerre et pendant l'entre-deux guerres" a réfuté la légende allemande des "francs-tireurs" belges. Des commissions officielles ont, après la guerre, recueilli soigneusement les témoignages et ont publié leurs travaux. Pour citer un seul cas, le plus atroce peut-être mais bien loin d'être isolé, le 23 août 1914, les troupes allemandes massacrèrent à Dinant 674 victimes parmi lesquelles, écrit l'abbé Schoonjans dans *Notre histoire*, plusieurs vieillards, 92 femmes et 39 enfants, dont un bébé de trois semaines. »**

Gérald WAILLIEZ (Belgique)

AFFAIRE CLEARSTREAM

Un juge dans la tourmente

par Aristide LEUCATE

La République en France nous a depuis longtemps accoutumés à des pratiques politico-judiciaires plus ou moins nauséabondes où l'intérêt national a toujours été sacrifié sur l'autel d'intérêts boutiquiers. Les connivences de toutes sortes entre les hautes autorités de l'État, le monde des affaires et de la haute finance, lorsque le grand banditisme n'est pas lui-même convoqué pour arbitrer un bal maffieux aussi animé qu'un 14 juillet, rendent impérieux un changement de régime. Il y a bien quelque chose de pourri dans l'ancien royaume de France lorsque des serviteurs dévoués et loyaux de la chose publique sont délibérément cloués au pilori.

Ce juge incorruptible et courageux a le défaut d'en savoir trop.

Toujours est-il, à en croire le *Canard Enchaîné*, qu'en décidant de renvoyer Renaud Van Ruymbeke devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), l'actuel garde des Sceaux, Pascal Clément, n'aurait fait que répondre à une injonction de Nicolas Sarkozy, soucieux de débarrasser au plus vite (c'est-à-dire avant de passer le seuil de l'Élysée) le terrain judiciaire de cet encombrant magistrat.

Cette saisine fait suite aux conclusions de l'enquête administrative conduite par l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ) qui avait retenu à l'encontre du juge rennais, notamment, un manquement **« au devoir de son état »** en accomplissant des **« auditions hors procédure »**. L'enquête pointe les rendez-vous secrets entre Van Ruymbeke et Jean-Louis Gergorin (vice-président de la société Européenne de l'Aéronautique, de la Défense et de l'Espace, EADS, proche de Jean-Luc Lagardère et ami intime du Premier ministre), lequel reconnaîtra en 2006 être le fameux "corbeau" de l'affaire Clearstream.

Pacte secret

Toutefois, en aucun cas l'IGSJ n'accuse le juge d'avoir **« manœuvré »** en vue, soit de couvrir, soit d'enfoncer tel ou tel protagoniste de l'affaire et reconnaît le **« contexte exceptionnel »** du dossier. On peut dès lors se demander s'il était utile de saisir le CSM. C'est oublier la haine farouche que Sarkozy voue à Van Ruymbeke. Dans un entretien accordé au *Monde* (2 février 2007), ce dernier proclame faire **« l'objet d'une décision politique »**. On ne peut que suivre le magistrat dans cette hypothèse, dans la mesure où le ministre-candidat à l'élection présidentielle mobilise de façon outrancière tous les moyens d'État pour écarter ceux qu'il considère, à tort ou à raison, comme des gêneurs.

Existerait-il entre la gauche et la droite un pacte secret en vertu duquel il serait demandé à Sarkozy, avant qu'il ne quitte définitivement l'Intérieur, de nettoyer les écuries d'Augias ? Car, en quoi Van Ruymbeke pourrait-il entraver la marche forcée du ministre de l'Intérieur vers la fonction suprême ?

« Empêcheur de tourner en rond » comme il se qualifie lui-même, le juge instructeur collectionne de solides inimitiés parmi le personnel politique (Henri Emmanuelli, Robert Boulin ou Robert Badinter). Il est vrai que ce juge incorruptible et courageux a le défaut d'en savoir trop, et plus tôt il sera remisé dans les placards à balais du ministère de la Justice, mieux ce sera pour l'avenir politique de Sarkozy… et de quelques autres, à gauche comme à droite.

Sordide affaire

Cette sordide affaire Clearstream révèle des zones d'ombre voire des incohérences. Ainsi, pourquoi l'actuel locataire de la Place Beauvau, jusqu'à sa plainte

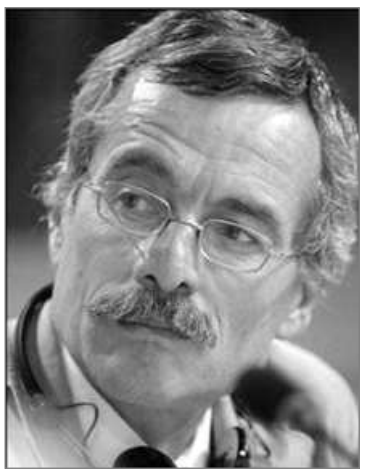

Le juge Van Ruymbeke

pour **« dénonciation calomnieuse »** le 31 janvier 2006, a-t-il toujours nié avoir eu connaissance, autrement que par voie de presse, du fameux "corbeau" Jean-Louis Gergorin et de son "listing" compromettant, secrètement remis par celui-ci au juge Van Ruymbeke ?

Par ailleurs, Nicolas Sarkozy n'était pas le seul mis en cause dans cette mystérieuse affaire qui n'est, en définitive, qu'un des volets du dossier des ventes par l'État français de frégates à Taïwan.

À l'occasion de ce marché, bon nombre de politiques, d'industriels et d'hommes d'affaires avaient perçu des rétrocommissions illicites. On peut s'interroger à bon droit sur la présence, au sein de la liste noire des possesseurs de comptes bancaires dont les fonds ont transité par la chambre de compensation luxembourgeoise Clearstream, de personnalités politiques de droite et de gauche ayant déjà eu affaire à la Justice. Pourtant, d'aucuns, à commencer par Van Ruymbeke lui-même, ont soutenu que cette liste était fausse et que l'ensemble du gouvernement, Sarkozy inclus, le savait. Alors, vraies manipulations ou faux complot ? Les deux hypothèses sont vraisemblables.

aleucate@yahoo.fr

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

• Directeur : **Pierre Pujo**
• Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
• *Politique :* Georges Ferrière, Yves Lenormand
• *Politique étrangère :* Pascal Nari
• *Chronique militaire :* Bernard Guillerez
• *Économie :* Henri Letigre, Serge Marceau.
• *Enseignement, famille :* **Michel Fromentoux,** chef de rubrique
• *Sciences et société :* Guillaume Chatizel,
• *Outre-mer :* Pierre Pujo
• *Médecine :* Jean-Pierre Dickès
• *Livres :* René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
• *Arts-lettres-spectacles :* Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
• *Cinéma :* Alain Waelkens
• *Combat des idées :* Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
• *Art de vivre :* Pierre Chaumeil
• *Chroniques :* Jean-Baptiste Morvan, François Leger
• *Rédacteur graphiste :* Grégoire Dubost
• *Photos :* François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

PAS UNE VOIX AUX TENANTS DU "OUI"

À l'issue de la Convention nationale extraordinaire tenue à Toulouse le 3 février, le Rassemblement pour l'indépendance et la souveraineté de la France, présidé par Jean-Paul Bled, a adopté une motion. On y lit : ***« Fidèle à sa vocation de pont des souverainistes, le R.I.F. appelle les Français à donner leur suffrage à un candidat défendant la souveraineté nationale et ayant appelé à voter NON au référendum du 29 mai 2005. Aucune voix souverainiste ne doit aller à un candidat ayant appelé à voter OUI et approuvant le processus de relance d'une constitution européenne. »***

Constatant que ***« la France ne maîtrise plus les moyens de gérer ses propres intérêts »****, le R.I.F. réclame une* ***« rupture »*** *avec le processus d'asservissement de notre pays mis en œuvre par la prétendue "Union européenne".*

■

À GAUCHE, TOUTE !

PAR
PIERRE PUJO

Un candidat à la présidence de la République ne peut espérer l'emporter avec les seuls suffrages de son camp. Il est donc amené à pratiquer "l'ouverture" en direction d'autres "familles politiques", même très éloignées de lui. Nicolas Sarkozy n'y manque pas, lui qui a programmé sa campagne d'une façon méthodique. Après s'être fait investir par les dirigeants de la droite libérale le 14 janvier, il a entrepris de chasser à gauche. Le moment était favorable, la cote de Ségolène Royal plongeant alors dans les sondages... Il a recruté ici Christian Blanc, là André Santini, et réussi ainsi sa percée au centre. Il s'autoproclame dès lors le "rassembleur", proposant à tous un "pacte républicain".

M. Sarkozy ne se veut plus le candidat de "la droite", mais celui de tous les Français. Ses rivaux ont la même prétention. Ainsi François Bayrou annonce-t-il, s'il était élu, un gouvernement d'"union nationale" et un "État impartial". Mais l'État peut-il être impartial quand il est dirigé par des hommes de partis – et M. Bayrou en est un – eussent-ils décidé de se partager les places et les honneurs ?

Le respect du sacré

Il ne suffit pas de se rallier des personnalités. M. Sarkozy veut avant tout drainer vers lui des électeurs de gauche et pour cela montrer qu'il est "ouvert" à leurs idées favorites. Cela a commencé par le coup de chapeau envoyé à Jaurès et à Blum le 14 janvier. Il a ainsi laissé prévoir une autre façon de gouverner, à partir de la "rupture" qu'il voulait déclencher. N'y comptons pas trop. Avec lui, la droite au pouvoir continuera à faire sur beaucoup de points une politique de gauche. C'est un spécialiste des faux-semblants. On le constate à travers son bilan en matière de sûreté publique. L'augmentation sensible des agressions contre les personnes ces dernières années relativise ses communiqués triomphants.

Sans même qu'on le lui ait demandé, M. Sarkozy a envoyé son témoignage à *Charlie Hebdo* poursuivi en justice pour avoir publié l'an passé des dessins jugés injurieux par des organisations musulmanes, l'islam y étant identifié au terrorisme. Belle occasion de montrer qu'il est un défenseur de la "liberté d'expression" ! Mais si, en l'occurrence, le journal satirique avait pris pour cible l'islam, il ne ménage pas non plus la religion catholique. Il n'y a pas lieu d'encourager les actes d'irrespect à l'égard du sacré. M. Sarkozy qui, à chaque instant, a le mot de "respect" à la bouche, pourrait se montrer un peu plus cohérent. En attendant, il s'est mis à dos le recteur de la Mosquée de Paris qui, en tant que président du Conseil français du culte musulman, entretenait jusqu'alors d'étroites relations avec le ministre de l'Intérieur...

M. Sarkozy ne prend guère la défense de la liberté d'expression dans le cas du député du Nord Christian Vanneste, récemment condamné en justice pour avoir osé dire publiquement que l'hétérosexualité était un état supérieur à l'homosexualité. Ce député imprudent ne sera pas réinvesti par l'U.M.P. aux prochaines législatives, a annoncé M Sarkozy. Le "lobby" "gay" est puissant au sein du parti... et n'admet aucune discrimination !

M. Sarkozy refuse le mariage des homosexuels et l'adoption d'enfants par eux. Il a mis néanmoins dans son programme la création d'un "contrat d'union civile" qui leur est destiné et accorde de nouveaux droits aux "pacsés". Cela annonce d'autres reculs sur les problèmes de société, par exemple sur l'euthanasie dont il est prêt à assouplir l'interdiction. On dira que Mme Royal va plus loin sur ces questions. Mais pourquoi faut-il que ce soient des hommes de droite qui ouvrent la voie aux capitulations ?

La France et l'Algérie

Tenant meeting à Toulon, Nicolas Sarkozy s'est montré attentionné pour les pieds-noirs et les anciens harkis, mais, simultanément, il a condamné le **« système injuste »** de la colonisation en Algérie. Il ne parlait pas de la colonisation par les Ottomans jusqu'en 1830 mais de la colonisation française qui a tiré l'Algérie du néant et lui a permis de connaître un formidable développement. L'idée d'une "union méditerranéenne" lancée par M. Sarkozy mérite d'être approfondie, mais aucune amélioration des relations entre la France et l'Algérie ne sera possible si les dirigeants français renient l'œuvre accomplie là-bas par notre pays. On dira que Mme Royal a récemment fait dire à M. Bouteflika, le président algérien, qu'elle jugeait la colonisation **« un système de domination, de spoliation et d'humiliation »**, mais cela n'excuse par M. Sarkozy.

Sans doute n'est-on pas au terme des gesticulations de M. Sarkozy pour s'attirer des suffrages de gauche. Il finira ainsi par brouiller son image dans l'opinion pour ne laisser apparaître que son ambition personnelle et son arrivisme forcené.

Démagogie... royale

Si M. Sarkozy court après les électeurs de gauche, Mme Royal en fait autant mais c'est pour récupérer ceux qui commençaient à s'en aller. Après avoir, le 6 février, tenu à Paris un meeting très offensif où elle reprenait tous les poncifs de guerre au "profit" chers aux socialistes, elle a présenté le 11 février à Villepinte son programme habillée d'un tailleur rouge. Elle entendait apporter la réponse aux questions soulevées dans les **« débats participatifs »** organisés par elle depuis trois mois dans toute la France. En se mettant "à l'écoute" des Français, elle avait cherché à s'affranchir de la tutelle du Parti socialiste pour promouvoir ses propres idées. Cependant elle a surtout décliné le projet socialiste en y ajoutant sa note de démagogie personnelle. Elle prévoit de porter le salaire minimum à 1.500 euros, d'accorder la gratuité des soins pour les enfants jusqu'à seize ans, de garantir aux jeunes leurs premier emploi, de construire 120.000 logements sociaux, etc. Elle n'a pas dit comment elle financerait les dépenses nouvelles qui en résulteront, alors que la France doit rembourser une Dette considérable... Mme Royal alourdira le poids de l'État-providence et fera fuir les capitaux à l'étranger. Elle accroîtra une réglementation déjà écrasante et les interventions administratives. Ce n'est pas ce dont l'économie française a besoin pour assurer sa croissance et créer des emplois. Il lui faudrait au contraire un peu d'air. Le "pacte présidentiel" que Mme Royal propose aux Français augmenterait un étatisme déjà étouffant. Mme Royal veut s'occuper des déshérités et adopte dans ses discours le mode compassionnel mais les mesures qu'elle propose ne conduiraient qu'à un appauvrissement général.

On ne saurait trop remarquer que tant Nicolas Sarkozy que Ségolène Royal multiplient les promesses pour améliorer la vie des Français mais que le rôle de la France et de la francophonie dans le monde, leur avenir en Europe, ont peu de place dans leurs discours. Ce sont pourtant des questions essentielles dont le futur chef de l'État aura à s'occuper en priorité. Mais la seule préoccupation des candidats est de récolter le maximum de suffrages. Ainsi le veut la démocratie.

■

SIGNES DES TEMPS

Incohérence

Dans la 60e des 100 propositions de son "pacte", Marie-Ségolène Royal propose de **« créer un pôle public de l'énergie entre EDF et GDF »**. Fort bien. De quoi ravir les syndicats qui s'insurgent contre un mariage de GDF avec le privé. Et ça ne serait d'ailleurs pas forcément une mauvaise mesure pour l'indépendance énergétique du pays. Sauf qu'au sommet de Barcelone en 2004, Lionel Jospin a approuvé la libéralisation du secteur de l'énergie, interdisant un tel mariage. Comment mettre en œuvre sa 60e mesure sans se fâcher avec l'Union européenne et renier les engagements de Jospin ? Marie-Ségolène ne le dit pas...

Problème

« J'ai un vrai problème, j'ai un truc qui est catastrophique » a confessé Nicolas Sarkozy qui était l'invité, le 20 janvier, de l'émission *Chez FOG*, présentée par Franz-Olivier Giesbert sur *France 5* : **« Je ne bois pas »**. Jean Tulard l'avait pourtant invité à faire un effort, lui rappelant que **« Napoléon buvait du Chambertin, Philippe Le Bel buvait du Saint-Pourçain, Henri IV buvait du Jurançon, Louis XIV buvait du Bourgogne... »** Rien à faire : Nicolas Sarkozy est un incorrigible buveur d'eau. À l'heure où la viticulture est en crise, un buveur d'eau à l'Élysée, ça ferait mauvais genre...

Retard

Interrogé sur sa politique fiscale, le PS répondait qu'il fallait attendre les conclusions de la mission confiée à Dominique Strauss-Kahn. Interrogé maintenant sur le financement des 100 propositions de Marie-Ségolène Royal, Eric Besson, secrétaire national chargé de l'économie au PS, répond que son parti montrera « **prochainement** » que le financement de ces mesures est possible. Il faudrait rappeler à ces gens-là que la date des élections approche...

Dette

Alors que les gouvernements successifs n'ont jamais cessé de vivre aux crochets des générations futures, alourdissant la dette du pays, Dominique de Villepin propose d'inscrire dans la Constitution le principe selon lequel **« la dette ne doit servir qu'à financer l'investissement »**. Quel saint homme ! C'est la preuve, en tous cas, de ce que nous savions déjà : en République, on ne parle vrai que lorsqu'on est éloigné des enjeux électoraux.

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Un travail politique durable

■ Le monde médiatique n'est occupé que de la prochaine élection présidentielle. Comme sur un champ de courses, il évalue les chances de chaque concurrent, relève ses fautes et ses défauts ou, au contraire, ses atouts dans la compétition. Afin d'attirer les parieurs, il fait croire aux gens que l'avenir du pays dépend de la course finale qui doit déboucher sur un changement radical...

À l'Action française, nous nous tenons à l'écart de cette mascarade, comme beaucoup de nos compatriotes. Nous n'en attendons rien de bon pour la France. Nous inciterons cependant nos amis et sympathisants à aller voter le jour venu en éliminant les candidats les plus dangereux pour le pays. Nous nous préoccupons avant tout de rappeler les exigences de l'intérêt national, de faire rayonner les idées souverainistes et rappeler le nécessaire changement des institutions politiques. Nous procédons à un travail politique durable.

Afin de le poursuivre et de l'intensifier nous avons lancé notre souscription 2007 pour laquelle nous avons besoin de 55 000 EUROS. Nous publions ci-après les premières réponses à notre appel. Merci aux donateurs et à ceux qui suivront leur exemple.

P.P.

N.B. Prière d'adresser les versements à Mme Geneviève Castelluccio,* L'A.F. 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 1

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; Marius Guigues (3 mois), 10,68 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Jacques Rolland (3 mois), 45,73 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mlle Lucienne Boussot (3 mois), 50 ; Julien Thévet, (2 mois), 50 ;

Joseph Lajudie, 20 Pierre Bonnefont, 22,87 ; Mme Duplessis d'Argentré, 25 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 32 ; Louis Moret, 130, Mme Marie-Christiane Leclercq, 28.

Guy Menusier, 30 ; Mlle Gaëlle Berger, 50 ; anonyme, 50 ; Gérard de Ligny, 100 Mlle Lucienne Boussot (étrennes), 10 ;anonyme Franche-Comté, 40 ; René Boucault, 25 ; Vincent Claret-Tournier, 50 ; Mme René Quéneudec, 100 ;Section Perpignan-Roussillon, 100.

Total : 1 078,27 €
Total en francs : 7 072,99 F

Le combat souverainiste et le nationalisme français

Le numéro 2 (janvier 2007) des *Cahiers de l'Indépendance*, revue trimestrielle dirigée par Paul-Marie Coûteaux et Hervé Coutau-Bégarie, publie un dossier au titre provocateur : *Existe-t-il encore un peuple français ?* La question, pourtant, n'est pas dépourvue de sens quand on voit à quel point s'est affaiblie la conscience nationale française. Simultanément la France est dessaisie progressivement de sa souveraineté au profit des commissaires de Bruxelles, des juges de Luxembourg et des banquiers de Francfort. Cependant, précise Paul-Marie Coûteaux dans l'introduction, **« nous n'avons pas abandonné toute espérance ; le sentiment d'appartenance à la nation comme manière d'être et de participer au monde reste plus vivace que ne le donnent à voir les modèles médiatiques »**. La conscience nationale et la volonté de prolonger l'histoire de la France seraient- elles comme une rivière devenue provisoirement souterraine en attendant de ressurgir plus loin avec force ?

Ces *Cahiers de l'Indépendance* bénéficient de très nombreuses collaborations dont le commun dénominateur est le souverainisme. Table ronde, entretiens, études, documents, notes de lecture forment un ensemble riche de réflexions sur des problèmes au cœur de l'actualité.

Le bien commun international

Nous nous bornerons à évoquer trois contributions au combat des idées.

D'abord le *Portrait moral du souverainiste* par **Jean-Marc Joubert**. Le souverainiste a, selon lui, une conception ombrageuse de son indépendance et de celle de la communauté à laquelle il appartient. Il n'accepte pas de se soumettre à la moindre domination, ou même à la moindre influence de l'étranger. Cela conduit à faire de la nation un absolu. Ce n'est pas ainsi que Charles Maurras et l'Action française ont conçu le nationalisme. Ils reconnaissent les bienfaits que la Gaule a retirés de son intégration dans l'Empire romain ; la civilisation gréco-latine a apporté un "'plus"' aux vieilles cités gauloises anarchiques.

Le souverainisme conduit à défendre l'indépendance de toutes les nations. Or elles ne représentent pas une qualité de civilisation équivalente – et n'apportent pas une égale contribution à l'harmonisation des relations entre les peuples. Le nationalisme français ne professe pas l'égalité des nations entre elles. On doit reconnaître une place particulière à la nation française en raison de son histoire et des valeurs qu'elle représente.

Jean-Marc Joubert évoque le cas des **« collaborateurs nationalistes »** qui, sous l'Occupation, considérèrent que la France, pervertie par la IIIe République devait être régénérée par l'Allemagne victorieuse. Mais étaient-ils encore nationalistes ? Plus précisément n'avaient-ils pas transformé le nationalisme en une idéologie de la force et de la puissance, en oubliant qu'il ne saurait être séparé de la nation qui lui sert de support.

Le nationalisme qu'enseigne l'Action française se préoccupe de la défense de l'intérêt national, mais aussi du bien commun international, c'est-à-dire de la paix entre les États. Il représente une doctrine plus affinée que le souverainisme. L'un et l'autre ne s'excluent pas. Le premier complète le second en le disciplinant.

Du bon usage de l'islam

Dans les mêmes *Cahiers,* on peut lire une étude très fouillée et très claire d'**Annie Laurent**, docteur en sciences politiques sur *La société, l'Église et l'Islam.* Elle écrit notamment en conclusion : « **Au fond, on peut considérer l'islam comme un aiguillon spirituel dans nos sociétés déchristianisées et sécularisées qui ont perdu le sens de la Transcendance divine. L'islam a le mérite de remettre Dieu dans la cité et de reposer la question du sens que nous donnons à la notion de laïcité, conçue et vécue plus comme une idéologie athée que dans la fidélité à l'enseignement du Christ** [...] **Pour finir, je dirai que l'islam est toujours fort de notre faiblesse, avant tout de notre faiblesse spirituelle et morale, puis politique, juridique etc. La meilleure réponse à lui opposer consiste donc à travailler à refaire un tissu chrétien, en formant notamment des jeunes baptisés à la doctrine sociale de l'Église et en suscitant chez eux des vocations à la politique, à condition que celle-ci soit comprise comme un service et non comme l' aboutissement d'une ambition personnelle** ».

Sarkozy à Washington

Le troisième texte que nous relevons des *Cahiers* est le *Discours de Nicolas Sarkozy* au Musée des Daughters of the American Revolution le 12 septembre 2006 à Washington. Les extraits les plus significatifs sont ici publiés. Ils sont édifiants. Ils montrent que le candidat de l'U.M.P. s'est engagé davantage sur la voie de l'alignement sur la politique américaine que ne le laissaient supposer les quelques phrases rapportées par la presse quotidienne.

À propos des divergences entre la France et les États-Unis, notamment sur la guerre contre l'Irak : **« Je reconnais que la France n'est pas exempte de reproches : bien qu'il me semble que nos désaccords aient souvent été légitimes, il y a différentes façons de les exprimer. Il n'est pas convenable de chercher à mettre nos alliés dans l'embarras ou de donner l'impression de se réjouir de leurs difficultés. J'ai toujours préféré l'efficacité dans la modestie plutôt qu'une grandiloquence stérile. Et je ne veux pas d'une France arrogante et pas assez présente »**. Et pan sur le nez de Dominique de Villepin !

[...] **« Je considère notre relation avec les États-Unis comme l'un des piliers de la politique étrangère, au côté d'une Europe politique forte. Il est temps à mes yeux, d'ouvrir une nouvelle ère dans les relations transatlantiques, débarrassée des malentendus et des grands discours qui bloquent tout vrai dialogue** [...] **Aujourd'hui les États-Unis ne doivent pas, ne peuvent pas, s'inquiéter de cette nouvelle étape que les Européens veulent atteindre : la constitution d'une Europe politique forte et influente sur la scène internationale.** [...] **Le rejet de la Constitution européenne l'an dernier ne doit satisfaire personne : il retarde considérablement l'émergence de l'Union européenne comme une puissance responsable sur la scène internationale. Nous devons donc sans attendre nous donner des règles de fonctionnement qui nous permettent à nouveau de prendre des décisions ».** Autrement dit : vivement que la France renonce à son droit de veto !

Et encore cette justification des bombardements israéliens au Liban l'été dernier, sans un mot de compassion pour les populations civiles écrasées sous les bombes : **« On peut juger maladroite et disproportionnée l'intervention israélienne au Liban. La vérité est qu'il n'y a eu qu'un agresseur, et c'est le Hezbollah. Israël avait le droit et le devoir de défendre ses citoyens. Le Hezbollah, quant à lui, a décidé de prendre en otage le peuple libanais dans une aventure insensée. »**

Nicolas Sarkozy, **« candidat naturel des juifs de France »** (et d'Israël), comme l'a déclaré récemment son ami Christian Estrosi au journal israélien *Haaretz* !

Pierre PUJO

**** Les* Cahiers de l'Indépendance *numéro 2, janvier 2007, 210 pages. Édité par François-Xavier de Guibert, 3, rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris.***

Controverse sur le gaullisme

La revue Libres *se veut la* ***« Revue de la pensée française »,*** *tout comme* Les Cahiers de l'Indépendance*. Les deux publications se réclament d'un gaullisme idéalisé où se trouveraient les bases de l'idée nationale. Le numéro 4 de* Libres *est constitué d'un gros dossier intitulé* Vrais et/ou faux gaullistes *réunissant de nombreuses signatures qui se réclament, évidemment, du "vrai" gaullisme. Les auteurs se montrent très critiques à l'égard de ce qu'est devenue la Ve République sous la présidence de Jacques Chirac, héritier putatif du gaullisme. Ils voudraient revenir à la pureté des principes. Ah, que la Ve était belle sous De Gaulle !*

On pourrait être tenté de traiter par le mépris les querelles entre les profiteurs du système actuel et les défenseurs d'une pensée gaullienne qui serait prétendument trahie aujourd'hui. Nous nous garderons de les départager. Ce qui nous intéresse ce sont les idées défendues par certains gaullistes et qui contribuent à nourrir la réflexion nationale.

Il est cependant dommage que le directeur de la revue, ***Raphaël Dargent****, pour justifier De Gaulle, se livre à une agression stupide contre le maréchal Pétain en écrivant qu'****« en 1940 Philippe Pétain, arguant de la défaite de nos armes, signe l'armistice et ajoute ainsi la honte à la peine. Il se soumet, résigné. »*** *Or la signature de l'Armistice ne fut pas une "honte" mais la prise en compte de la réalité : la France est alors aux deux-tiers envahie, nos armées sont en déroute. L'Armistice permet de limiter les dégâts. Il préserve une zone libre, ainsi que l'Afrique du Nord ; il préserve également la flotte de guerre. En fin de compte, il arrête les armées allemandes à l'ouest. En accordant un armistice à la France, Hitler a commis une faute. Le maréchal Pétain n'était pas résigné à la défaite. Il prépara la revanche, notamment en chargeant le général Weygand de jeter les bases de la future Armée d'Afrique. Raphaël Dargent, qui n'était pas né en 1940, connaît mal l'histoire contemporaine de la France...*

L'Europe des États

À côté de cela, cette livraison de Libres *contient d'excellentes réflexions sur la politique actuelle de la France comme sur la Constitution de la V* République (****Jean Foyer,*** *ancien garde des Sceaux, réclamant à juste titre le retour au septennat).*

Sur la politique étrangère, ***Pierre Maillard****, ambassadeur de France (et co-président du Forum pour la France), définit les orientations qu'il conviendrait de donner à notre politique européenne. Il déclare notamment dans un entretien qu'après le "non" au référendum de 2005* ***« il est vain de rafistoler »*** *l'Union européenne et qu'il faut procéder à sa* ***« refondation »****. Il précise :* ***« Il faudrait revenir à une Europe des États bâtie sur la coopération, et notamment celles renforcées pour les pays qui souhaitent aller plus loin dans certains domaines, le tout pouvant être englobé dans une unité dont le principe serait celui d'une Confédération et non d'une Fédération »*** *(comme c'était le cas avec la Constitution européenne).*

*Selon Pierre Maillard, la France ne saurait renoncer à conduire sa politique extérieure mondiale. Il rejette avec raison la thèse de Michel Barnier, ancien ministre des Affaires étrangères et conseiller de Nicolas Sarkozy, selon laquelle il faudrait substituer la notion d'****« influence »*** *à celle d'****« intérêt »****. La France ne peut se contenter d'exercer une "influence" au sein de conseils supranationaux où elle devrait subir la volonté majoritaire de ses partenaires.*

Patriotisme réfléchi

De son côté, ***Nicolas Dupont-Aignan****, souligne le véritable sens du "non" au référendum de 2005. Ce fut avant tout un "non" souverainiste car* ***« le développement de l'Europe fédérale se traduit mécaniquement par le recul du système social français, la plupart de nos partenaires (de gauche comme de droite) n'y souscrivant pas »****.*

Pourquoi, cependant, Dupont-Aignan se défend-il d'être nationaliste ? Pour lui « ***l'attachement légitime à son pays – le patriotisme –*** *» ne doit pas être amalgamé à* ***« un réflexe xénophobe, le nationalisme »****. Et de citer* ***« un propos lumineux »*** *(!) de Charles De Gaulle :* ***« le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres »****. Formule simpliste qui ne rend pas compte de ce qu'est le nationalisme français tel que l'ont défini Maurice Barrès et surtout Charles Maurras. Le nationalisme en France, c'est tout simplement le* patriotisme réfléchi*, c'est l'attitude politique de celui qui, devant une situation donnée, recherche d'abord le bien de la nation, la communauté historique à laquelle nous appartenons par la naissance. Le nationalisme ne signifie pas "repli sur soi". Il n'exclut nullement des accords et des alliances réciproquement profitables avec d'autres pays. Il encouragerait le développement de coopérations renforcées avec certains de nos partenaires européens.*

Il est trompeur de donner à notre politique extérieure la référence du "gaullisme" qui prête à controverse dans la mesure où la pensée et l'action du général De Gaulle font l'objet d'interprétations divergentes. La voie la plus sûre est celle du nationalisme français.

P.P.

*** *Libres* n° 4 : *Vrais et/ou faux gaullistes*. 1 vol. 212 pages (Éd. F.X. de Guibert).**

Bataille à l'O.N.U.

● **LA GAZETTE** *(novembre-décembre 2006), organe de l'Union de la presse francophone, publie un entretien avec Hervé Cassan, ambassadeur de l'Organisation internationale de la francophonie auprès de l'O.N.U. Il estime que le statut de la langue française à l'O.N.U. est menacé* ***« non pas comme langue officielle mais comme langue de travail. »***

Il poursuit : ***« Dès 1946, l'Assemblée générale a très clairement indiqué que le Secrétariat avait deux langues de travail : le français et l'anglais. Or, dans la pratique, le déséquilibre est évident. Le français n'est plus, dans la plupart des cas, qu'une langue de traduction. Et cela n'est pas admissible.***

Nous avons heureusement à New York un groupe des ambassadeurs francophones très offensif qui se réunit tous les mois dans les locaux de la Représentation permanente de l'O.I.F. sous la présidence de l'ambassadeur de France. Et nous avons adopté dix principes qui constituent désormais notre code de conduite. Nous l'avons présenté à Koffi Annan officiellement et le Secrétariat en tient de plus en plus compte. Car le nombre des États francophones à l'O.N.U. nous donne un poids très réel. »

Pour l'ambassadeur Hervé Cassan, le futur secrétaire général de l'O.N.U. devait ***« pouvoir s'exprimer et travailler en français »****. Apparemment, c'est le cas de celui qui a été élu récemment, le Coréen Ban Ki-Moon qui, lors de sa nomination, s'est exprimé à la télévision dans un excellent français.*

La même bataille pour la langue française devrait être menée à l'échelon de la Commission européenne. C'est loin d'être le cas. Nos représentants et nos gouvernants ne s'en soucient guère.

Des Casques bleus francophones

● ***DANS LE MÊME ENTRETIEN*** *à* **La Gazette,** *l'ambassadeur Hervé Cassan observe avec regret que* ***« si une majorité d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies se déroulent dans l'espace francophone (en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Burundi, en Haïti, au Liban...), force est de constater que, parmi les Casques bleus mobilisés sur ces territoires, très peu sont francophones. »***

Les problèmes sont multiples : il y a celui du recrutement des Casques bleus, celui de leur formation aux opérations de maintien de la paix, et celui de la disponibilité des troupes. Une expérience de formation des Casques bleus au Sénégal et au Cameroun s'est révélée ***« concluante »*** *déclare l'ambassadeur.*

Le Kosovo doit rester serbe !

● **BALKANS INFOS** (***B.F.***) *de février 2007 publie un article de Sroja Trifkovic, directeur de la revue américaine* **CHRONICLE**, *sur la question du Kosovo. Celui-ci souligne la quasi-unanimité de l'opinion publique en Serbie pour refuser l'indépendance du Kosovo. Le président Tadic serait tenté d'accepter les fausses garanties pour les Serbes dont serait assortie l'indépendance proposée par le médiateur de l'O.N.U. Ahtisaari, mais le premier ministre Vojislav Kostunica maintient fermement l'appartenance du Kosovo à la Serbie, et il peut compter sur l'appui, à l'O.N.U. de la Russie.*

Le directeur du Chronicle *conclut son analyse de la situation en estimant que* ***« Le Kosovo ne deviendra pas indépendant. Le*** **New York Times,** ***le*** **Washington Post** ***et le restant des minuscules "indépendantistes" occidentaux vont continuer à maugréer et à prétendre le contraire, mais ils ne peuvent pas faire grand-chose. Kostunica ne se laissera pas duper. La Russie ne reviendra pas sur sa position. Les Albanais ne renonceront pas à ce que leur ont promis ceux qui n'avaient d'abord aucun droit de le leur promettre. Ils agitent la menace de nouvelles violences, mais cette menace ne fait que conforter l'argument qu'il ne faut pas les laisser faire. Comme vient de le dire à ses collègues occidentaux l'ambassadeur russe à l'O.N.U. : "Vous êtes prêts à céder au chantage albanais. Nous pas". »***

On aimerait que la France s'associe à la Russie pour refuser une indépendance du Kosovo qui constituerait un dangereux précédent en Europe en encourageant d'autres indépendantismes qui conduiraient à l'émiettement politique du continent.

*** *Balkans Infos*, CAP 8, B.P. 391, 75869 Paris cedex 8.**

Une VIe République ?

● ***CHANGER LA RÉPUBLIQUE ?*** *Tel est le titre d'un dossier publié par* **FRANCE CATHOLIQUE** (*26/1/07). Effectivement, la question est de plus en plus posée, à gauche et à droite. Jack Lang annonçait le 7 janvier que si Ségolène Royal était élue un référendum destiné à* ***« faire de la France une vraie démocratie, avec une vraie réforme constitutionnelle »*** *aurait lieu en septembre 2007. Il s'agirait d'en finir avec la "dérive monarchique" de la Ve République. Le rôle du Parlement serait accru.* ***« On évoque,*** *écrit Paul Chassard,* ***une VIe République qui ressemblerait fort à cette Quatrième dont les défauts ont été oubliés ».***

Nicolas Sarkozy songe aussi à remanier les institutions politiques en instaurant une sorte de régime présidentiel à l'américaine, mais le président liant son sort à celui d'une majorité parlementaire. France Catholique *observe à ce propos que la principale réforme institutionnelle de la Ve a été le passage au quinquennat, réforme réclamée par la gauche dans son programme de 1981 et votée à l'initiative de la droite en 2000. La droite libérale a ainsi contribué à affaiblir la Ve République !*

À ce propos, France Catholique *souligne :* ***« Le septennat a l'avantage de placer le chef de l'État dans le temps long (celui de la diplomatie, de la défense nationale...) mais, dès lors, on ne voit pas pourquoi la nation serait privée d'un bon président par une règle en forme de coup-eret ; surtout, on ne comprend pas pourquoi les citoyens ne décideraient pas par eux-mêmes, lors de l'élection présidentielle, si le mandat du chef de l'État doit être ou non renouvelé. »***

Notre confrère voit bien l'avantage de la continuité politique en matière de diplomatie ou de défense, mais, plutôt qu'une VIe République, ce serait encore mieux de revenir à la succession héréditaire du chef de l'État, c'est-à-dire à la monarchie !

L'Europe allemande

● *SANS ATTENDRE le cinquantenaire du Traité de Rome (signé le 25 mars 1957),* **LA LETTRE DE BASTILLE RÉPUBLIQUE NATION***, dirigée par Pierre Lévy, publie un numéro spécial, hors-série, intitulé* 50 ans, ça suffit. *À l'aide de grandes photos parlantes, de citations frappantes et de textes bien argumentés, elle démontre que* ***« L'Europe, c'est la casse »****,* ***« L'Europe, c'est la guerre »****,* ***« L'Europe, c'est la dictature des élites »*** *(de fausses élites, bien sûr !)*

On relève notamment un article qui rappelle que ***« L'Europe "nouvelle" constitua un thème central des idéologues du IIIe Reich »****, lesquels se référaient volontiers à l'empire de Charlemagne. Pour les nazis comme aujourd'hui pour les dirigeants de la République Fédérale les intérêts de l'Allemagne se confondaient avec ceux de l'Europe. Et la* Lettre de B.R.N. d*e citer la phrase effarante de Jacques Chirac le 12 octobre 2006 proposant à Angela Merkel de rédiger le manifeste européen qui doit marquer l'anniversaire du Traité de Rome en mars prochain :* ***« J'ai souhaité que ce texte soit véritablement l'expression du génie européen de l'Allemagne » !***

**** B.R.N ., 8 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Prix 1,50 euros.***

Jacques CÉPOY

Un souverainisme fiscal en Suisse

par Guy C. MENUSIER

L'humour d'Arnaud Montebourg est, on le sait, diversement apprécié. Suspendu pour un mois (le 18 janvier) de son poste de porte-parole de Ségolène Royal après avoir porté un jugement peu amène sur François Hollande, le député socialiste de Saône-et-Loire ne se contente pas de manier l'ironie mordante. Il adopte volontiers la pose de l'Incorruptible. Les Suisses en savent quelque chose.

Ce sont les cantons, et non la Confédération, qui en matière d'impôts directs sont les maîtres du jeu.

Dans les jours précédant la disgrâce de cet infatigable contempteur, la controverse sur l'exil fiscal de Johnny Hallyday lui avait fourni l'occasion de donner libre cours à sa détestation de la Suisse. Une haine tenace puisqu'en 2001 déjà, sous le gouvernement Jospin, Arnaud Montebourg avait dirigé une mission parlementaire à caractère inquisitorial, se proposant d'enquêter sur de présumés blanchiments d'argent dans quelques pays européens, le Liechtenstein, Monaco, le Luxembourg et surtout la Suisse, qualifiée alors de repaire mafieux.

Cette outrance, qui n'était pas sans rappeler l'aversion de Bonaparte contre la République de Venise, trouvait toutefois une sorte de légitimation dans les rapports publiés à l'époque par l'O.C.D.E. Depuis lors, les systèmes bancaires incriminés offrent moins de prise à la critique ; il est vrai aussi que l'activisme des dirigeants français s'est calmé depuis la déroute socialiste de 2002.

Le député et la Commission

Au début du mois dernier, exploitant la bulle médiatique suscitée par l'installation de Johnny Hallyday à Gstaad (canton de Berne), Arnaud Montebourg a repris l'offensive contre sa cible préférée, la Suisse, cette fois en relayant et amplifiant les critiques de la Commission européenne qui, depuis des mois, se plaint des avantages fiscaux accordés par les cantons aux entreprises étrangères.

On perçoit la différence d'approche : alors que le député de Louhans polémique sans opérer de distinction entre les forfaits fiscaux consentis à de riches résidents étrangers, d'une part, et l'imposition des entreprises, d'autre part, la Commission européenne s'intéresse exclusivement à cette dernière fiscalité.

Micheline Calmy-Rey, président de la Confédération hélvétique et ministre des Affaires étrangères

Quand Arnaud Montebourg prône un **« blocus de la Suisse »** pour faire rendre gorge aux **« grandes fortunes »**, l'Union européenne demande, elle, que les cantons renoncent aux rabais accordés aux entreprises étrangères, ce régime fiscal étant jugé incompatible avec l'accord de libre-échange signé en 1972. Un point de vue "européen" qu'adopte l'ambassadeur de France à Berne : dans un entretien accordé récemment à un journal alémanique, Jean-Didier Roisin affirmait lui aussi que **« le problème »** est bien l'imposition des entreprises et non les forfaits fiscaux consentis aux étrangers fortunés.

À ces récriminations, les autorités helvétiques opposent un front impavide. Devant le Club suisse de la presse, la présidente (socialiste) de la

FORFAIT

Comment ça fonctionne

L'imposition forfaitaire est destinée à des personnes étrangères fortunées (essentiellement des stars du sport et du spectacle) qui souhaitent vivre en Suisse, sans que leurs revenus obtenus à l'étranger soient taxés. En contrepartie, le contribuable n'a pas le droit d'être salarié d'une société suisse et il doit vivre au moins 180 jours par an sur le sol helvétique.

Même si les règles varient légèrement d'un canton à l'autre, on estime que pour négocier un tel accord avec le fisc, il faut justifier d'une fortune supérieure à deux millions de francs suisses (environ 1 200 000 euros).

Le forfait allège sensiblement l'impôt à payer, car l'assiette fiscale n'est pas basée sur le revenu réel mais sur un montant prédéterminé. Celui-ci résulte d'une estimation du train de vie en fonction du logement dont dispose l'étranger en Suisse.

Confédération et par ailleurs ministre des Affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey, a été catégorique : « **Il n'y a rien à négocier avec l'Union européenne et il n'y a pas de calendrier en vue sur le dossier de la fiscalité. La Suisse a expliqué sa position aux autorités de Bruxelles et rejeté tout lien avec l'accord de libre-échange conclu en 1972. [...] La Suisse n'est pas membre de l'U.E., n'a pas un accès égal au grand marché, il n'y a pas de libre circulation en ce qui concerne l'agriculture et les services, il n'y a donc pas de raison de négocier** » sur la fiscalité.

Quelques jours après cette mise au point, le chef du département fédéral des Finances, Hans-Rudolf Merz, annonçait son intention de dresser une liste des pays de l'Union européenne qui, selon lui, faussent la concurrence en offrant eux aussi des privilèges aux entreprises.

Prérogative cantonale

Cette vigoureuse réaction du gouvernement central helvétique pourrait donner à penser qu'il se borne à défendre ses rentrées fiscales. Ce n'est que très partiellement le cas. En réalité, le Conseil fédéral se fait avant tout le porte-parole des cantons qui, en matière d'impôts directs, sont les véritables maîtres du jeu. Car le système fiscal suisse reflète assez bien la structure fédérale du pays.

L'État fédéral ne prélève qu'une faible partie de l'imposition directe, l'essentiel de ses ressources provenant de la TVA, des droits de douane ou encore d'un impôt sur le rendement des capitaux. La plus grande part des impôts directs est perçue par les cantons et demi-cantons ; chacun d'eux dispose de sa propre loi fiscale et impose comme il l'entend le revenu, la fortune, les successions, les gains immobiliers, etc. Ce sont les cantons, et non la Confédération, qui peuvent mettre au bénéfice d'une imposition forfaitaire de riches étrangers et attirer des entreprises en leur consentant des avantages fiscaux. Il s'ensuit forcément des disparités régionales.

Ce système fiscal, ancré dans la constitution fédérale, est la principale survivance de la souveraineté originelle des États cantonaux. On comprend que les technocrates de Bruxelles, comme les esprits jacobins, s'y perdent et s'en irritent.

Cependant, le nouvel ambassadeur de l'Union européenne à Berne, Michael Reiterer, un Autrichien qui connaît bien la Suisse, semble être dans de meilleures dispositions : il envisage de discuter avec les gouvernements cantonaux. Ce ne sera pas une mince affaire. Mais, après tout, les particularités fiscales de la Suisse illustrent, certes d'une façon imprévue, le principe de subsidiarité censé inspirer les tenants d'une Europe fédérale.

■

LA CRISE PALESTINIENNE

Il faut imposer la paix

par Pascal NARI

Le roi Abdallah d'Arabie séoudite, qui joue avec le président égyptien et le souverain jordanien, un rôle important pour résoudre la crise palestinienne, a fini par arracher un accord entre les frères ennemis des territoires occupés afin de former un "gouvernement d'union" dans ce pays dévasté.

Les accords conclus entre le Hamas et le Fatah peuvent bien n'être qu'une tentative pour gagner du temps et desserrer l'étau financier.

L'accord du 8 février entre le Hamas, islamiste, et le Fatah du président Mahmoud Abbas, prévoit d'abord un cessez-le-feu immédiat entre les deux parties. Ce point semble pratiquement respecté jusqu'à ce 12 février où nous écrivons. Les malheureux palestiniens l'ont salué avec des manifestations de joie et de satisfaction. On ne les comprend que trop.

Pour le reste, le conditionnel s'impose et rien n'est en fait réglé.

Le partage des ministères

Ce "cabinet d'union" **devrait** surtout être constitué de personnalités indépendantes. Son programme **devrait** être précisé par la suite. Sa composition n'est pas définitive. Le ministère des Finances **serait** confié à M. Salam Fayad réputé pour son intégrité et la confiance qu'il inspire aux bailleurs de fonds occidentaux. Il n'appartient à aucune formation politique. Il en sera de même pour les postes de l'Intérieur et des Relations extérieures.

On saura à la fin de cette semaine, à l'expiration du délai imposé par la diplomatie séoudienne, si le Hamas et le Fatah parviendront à former ce "Cabinet d'union". Le maintien de l'islamiste radical Hamiyeh à la tête du gouvernement n'a rien de rassurant.

En fait, même la formation de ce cabinet ne semble pas tout à fait acquis. Face au roi Abdallah, à son influence politique et ses dollars, les chefs des deux fractions, ou plutôt factions, palestiniennes ne pouvaient que faire montre d'un accord minimum, et se faire photographier en train de jurer sur le Coran qu'ils cesseraient de s'entretuer.

Ils espèrent ainsi pouvoir obtenir le déblocage des fonds d'aide sans lesquels la Palestine ne pouvait survivre. Cela sera-t-il suffisant ? On peut en douter.

Rien n'est réglé

Malgré les très fortes pressions, le Hamas n'a pas proclamé son adhésion aux accords signés par l'autorité palestinienne, celui d'Oslo en particulier. Il n'a pas renoncé à la « **destruction de l'État d'Israël** », ni au recours à la violence.

Donc politiquement, l'accord de la Mecque n'a rien résolu. Sur ce point la propagande israélienne n'a pas tort.

Le Hamas ne pouvait d'ailleurs pas aller jusque là. Il n'est que l'instrument de Damas et surtout de Téhéran. Tout comme le Hezbollah libanais. Ces deux capitales, pour des raisons idéologiques et politiques, ne souhaitent absolument pas un apaisement en Palestine. Ou bien il faudrait imposer une paix. On n'en est pas encore là. Ou bien il faudrait négocier avec Téhéran et Damas. Personne ne semble le désirer. Non sans raison d'ailleurs.

Le roi Abdallah d'Arabie séoudite

Il n'y a donc pas à pavoiser sur les accords de la Mecque. Pour le moment ils ne procurent que quelques jours de répit aux Palestiniens. Rien de plus.

La menace des provocations

Dans l'état d'extrême tension qui règne en Palestine, quelques incidents sanglants suffiraient pour rallumer la guerre et les affrontements meurtriers avec Israël.

L'État hébreu a agi avec "modération" face à l'attentat d'Eilat revendiqué par les islamistes.

Les travaux effectués par les "services archéologiques israéliens" à proximité de la mosquée d'El Aghssa, lieu saint pour les musulmans, se déroulent théoriquement sur le territoire de l'État hébreu. Les protestations des autorités musulmanes ne sont donc pas juridiquement fondées. Sur le plan politique, au moment où un climat plus apaisé se dessinait dans les relations israélo-palestiniennes, ils sont pour le moins imprudents. Les dirigeants de l'État hébreu le font-ils exprès pour provoquer des réactions violentes et se donner le prétexte de recourir à la manière forte ? Certains l'ont dit et écrit. La modération de la police israélienne face aux protestataires palestiniens, peu nombreux d'ailleurs, laisse en revanche penser à une certaine retenue et le désir d'éviter le pire. La suspension "provisoire", lundi matin, de ces travaux a été une mesure sage dont on ne peut que se féliciter.

Situation extrêmement précaire !

Nous ne pensons pas que les islamistes de Hamas joueront le jeu de l'apaisement et de la négociation avec l'État hébreu. Les accords conclus à la Mecque ne peuvent malheureusement qu'être une tentative pour gagner du temps et desserrer l'étau financier.

La communauté internationale, les États-Unis, les États arabes modérés, devraient conjuguer leurs efforts pour imposer, à tout prix, une solution négociée en Palestine. Si un pas significatif était franchi dans ce sens, la décrispation dans l'ensemble de la région suivrait et cela serait un succès pour la paix, mais aussi contre les islamistes radicaux.

■

Quand le tigre indien rugit

par Henri LETIGRE

Pour décrire l'émergence des nouvelles puissances d'Asie du Sud-Est (Hong-Kong, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud), les économistes des années soixante-dix utilisèrent la métaphore du tigre bondissant. Trente ans plus tard, curieusement, alors que l'Inde possède de grandes réserves naturelles, on annonce plutôt un miracle dans ce sous-continent peuplé par plus d'un milliard d'être humains.

L'Inde multiplie les rachats d'entreprises européennes.

"L'Inde qui brille" part en effet à la conquête de la planète. L'année dernière, le groupe Mittal-Steel avait pris le contrôle d'Arcelor, dont l'ancien état-major est aujourd'hui entièrement éliminé de la direction du nouvel ensemble. Contrairement aux apparences, cependant, cette opération est restée "purement européenne", Mittal étant officiellement basé au Royaume-Uni, et coté aux Pays-Bas.

2007 a commencé par une véritable OPA indienne sur une entreprise européenne : le rachat du britannique Corus par la grande firme Tata. Pour près de 70 milliards de francs, ce groupe très diversifié, coté à la bourse de Bombay, a fait main basse sur une société quatre fois plus importante que lui par son chiffre d'affaires. Cette fusion donnera naissance au cinquième sidérurgiste de la planète, avec près de 25 millions de tonnes de métaux produites chaque année (Arcelor-Mittal reste en tête avec une production encore cinq fois supérieure). Cet événement, salué par la presse de New-Delhi comme une revanche de l'histoire, n'est que la suite logique de l'entrée de l'Inde dans le concert mondial des grandes puissances, consécutive à l'arrivée au pouvoir des nationalistes dans les années quatre-vingt dix.

En 2005, les groupes indiens avaient déjà racheté près de 120 entreprises étrangères pour plus de 3 milliards de dollars, soit sept fois le montant dépensé en 2001. En 2006, la fringale du tigre a entraîné la prise de contrôle du français Thomson tubes cathodiques pour près de 1,6 milliards de francs et du belge Docpharma pour 100 millions de francs de plus. Cette acquisition est révélatrice de la puissance indienne dans le secteur des médicaments génériques, où le pays occupe le deuxième rang mondial, derrière Israël.

Frénésie mondialiste

Pourquoi une telle frénésie ? Entrées depuis peu dans le jeu de la mondialisation, les firmes du sous-continent doivent multiplier les rachats à l'extérieur pour s'assurer des "sauts technologiques" et garantir leur compétitivité. Elles bénéficient en outre d'un déséquilibre en leur faveur : aucune société étrangère ne peut acquérir la majorité du capital d'une entreprise établie en Inde, alors que les géants mondiaux de la distribution, comme le français Carrefour ou l'américain Wall-Mart, en rêveraient pour exploiter un potentiel de 100 millions de clients issus de la nouvelle classe moyenne...

Cette inégalité devant la mondialisation devrait interpeller nos candidats à la présidence de la République, prompts à signer des pactes écologiques. Ils pourraient s'inspirer des protecteurs des derniers tigres encore vivants pour établir une véritable réserve en faveur des dernières entreprises pourvoyeuses d'emplois en France, avant que de rachats d'origine étrangère en délocalisations, l'espèce ne finisse par disparaître !

■

LES MŒURS AU RISQUE DES URNES

POUR UNE POLITIQUE DE LA VIE

La campagne électorale pour l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai prochains s'englue dans les coups bas, comme le remarquait Pierre Pujo dans notre dernier numéro. Elle se situe même au niveau du caniveau si l'on en croit Bernard-Henri Levy (*Europe 1*, 9 février), lequel propose pour en rehausser le ton de la faire porter sur les moyens d'amener les Français à renier leur "non" au référendum sur la Constitution européenne ! Ce qui reviendrait à camoufler l'abêtissement des esprits par l'extinction de la France.

par Michel FROMENTOUX

Pour nous, il n'y a de politique que de la vie : vie de la France, vie des Français. Et c'est sur ce terrain-là que nous entendons juger dans ce dossier les candidats à la magistrature suprême.

Les grands courants médiatiques au service de la dissolution des mœurs entreprendront tout dans les prochaines semaines pour intimider les hommes politiques. Déjà M. Sarkozy s'est cru obligé de dire le 15 janvier que la France a** « la voix, la figure, la dignité d'une femme » **qui** « s'appelle Simone Veil »**, auteur de la loi sur l'avortement votée en 1974. Sans commentaire...

De son côté l'Association dite pour le droit de mourir dans la dignité lance le débat sur la dépénalisation de l'euthanasie (*Le Monde*, 30 janvier). Quant aux ligues "de vertu" et de "tolérance", elles ne cessent de piaffer pour obtenir des promesses concernant le mariage homosexuel. Tant il est vrai que dès qu'il fonctionne le système républicain ne trouve à remuer que les miasmes de la décadence.

Sortir la France de cette situation est le premier devoir pour quiconque entend respecter les Français. Il y va aujourd'hui de la France, de sa souveraineté et de sa substance même. Les candidats qui ne le disent pas ne sont que des fantoches que les Français encore dignes de ce beau nom enverront dans trois mois mordre la poussière.

■

LES GRANDS OUBLIÉS DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

La famille et la vie

par le Dr Luc PERREL

L'affligeant spectacle donné par la plupart des candidats à l'élection présidentielle ne peut guère rassurer les Français. La lecture de leurs programmes, ou de ce qui en tient lieu, celle de leurs proclamations, est terrifiante… de niaiserie. Le conformisme d'idée et de langage, les bons sentiments à la pochette, la soumission à l'idéologie individualiste et mondialiste, s'étalent sous la bannière de l'éternel slogan démocratique : *Demain on rase gratis*. Parmi les candidats médiatisés, seuls, Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers, échappent tant soit peu à cette médiocrité.

La phrase de Charles Maurras : « la démocratie c'est la mort » trouve de nos jours sa triste réalisation.

Il faut rappeler ici la phrase de Charles Maurras : **« la démocratie c'est la mort »**, formule prophétique qui, avec l'avortement, l'euthanasie et la pornographie encouragés par l'État, trouve de nos jours sa triste réalisation. Mais il n'est pas interdit, à lire, à écouter ces "messieurs dames", d'y ajouter la démocratie c'est la barbe !…

La mort dans les programmes

● **Avortement. —** Il n'est pas question de revenir sur la loi Aubry (2001) qui "perfectionna" la loi Veil, faisant de l'avortement un droit, allongeant à douze semaines ce droit, l'étendant jusqu'à la naissance – sous le nom d'IMG – en cas de malformation, même légère, même de simple soupçon.

Cette même loi Aubry a livré les gamines de quatorze ans à la distribution gratuite dans les écoles du fameux "Norlevo" – la pilule abortive du lendemain – sans aucun contrôle médical ou parental.

Même Jean-Marie Le Pen, par prudence politique peut-être, ne veut pas revenir là-dessus pour l'instant, espérant des jours meilleurs, s'il peut les faire éclore… Lui et Philippe de Villiers sont pourtant les seuls à défendre la vie, et la présence de ce dernier à la Marche pour la Vie, le 21 janvier 2007 à Paris, témoigne de sa détermination en ce domaine. (D'une manière générale Philippe de Villiers reprend à quelques variantes près le programme du Front national, tout en refusant toute alliance avec Le Pen. Il s'en distingue peut-être par une virulence accrue à l'égard de la politique d'immigration.) Mais ce **« respect de la dignité humaine et du caractère sacré de la vie »** que Le Pen voudrait inscrire dans les textes s'il parvenait au pouvoir, ne va pas pour l'instant jusqu'au principe de l'abrogation de la loi Veil. C'est regrettable, même si l'on comprend bien qu'il ne serait pas obéi. De façon très pragmatique, le président du Front national compte sur un changement des mentalités, provoqué par une vigoureuse politique volontariste au service de la vie, qui permettrait – peut-être – au bout de quatre ou cinq ans un référendum favorable à celle-ci.

● **Euthanasie. —** Elle est déjà pratiquement autorisée de manière feutrée par la loi de 2004, et de toute façon depuis lors jamais condamnée par les tribunaux.

L'euthanasie est considérée d'un œil humide et favorable aussi bien par Mme Royal, qui se targue de faire voter une "loi Vincent Humbert" pour la dépénaliser totalement, que par Nicolas Sarkozy, à cause de la **« compassion »** et de la **« dignité »**, chères au sénateur Caillavet.

Jean-Marie Le Pen
L'abrogation de la loi Veil par référendum en 2012

● **Mort de l'embryon. —** Aucun candidat n'entend faire cesser l'expérimentation embryonnaire **« pour la recherche »**, le clonage, la poursuite insensée des thérapies cellulaires par les cellules souches embryonnaires. Mon ami le docteur Jean-Pierre Dickès explique dans ce même numéro tout ce qu'il faut savoir et penser de ces techniques.

La loi Bioéthique 2004, qui à la fois réglemente strictement les pratiques des laboratoires de fécondation artificielle (dont le caractère totalement immoral n'est plus à démontrer), tout en autorisant nombre de transgressions – à titre dérogatoire –, est déjà déclarée obsolète par les candidats. Ségolène Royal n'hésite pas à se dire favorable aux mères porteuses, à la vente de gamètes, au clonage… sans trop savoir probablement ce que signifient ses prises de position si nombreuses.

La famille, c'est-à-dire le père, la mère et les enfants, issus d'une union stable et durable, n'a plus guère d'existence légale par rapport à ses travestissements. Elle est pulvérisée par les candidats qui ne la conçoivent plus qu'au sens large, car ils suivent la mode et savent que 50 % de la jeunesse actuelle vit en concubinage. Mme Royal donne elle-même

Philippe de Villiers
« Lancer une grande politique familiale »

l'exemple d'un concubinage supposé radieux, mais toutefois fécond. Pour Nicolas Sarkozy, pourtant victime dit-on d'oscillations conjugales, n'existe que "le couple" où la femme assure un triple rôle : celui de femme (c'est-à-dire promise à la contraception), celui de mère (quand même mais pas trop), celui de vie professionnelle (car il n'y pas pour elle d'épanouissement, hormis le salaire, les dividendes ou les honoraires…).

Quelle "famille" ?

D'où ce réflexe quasi pavlovien lorsque l'on parle "famille" de ne répondre que "crèches" ou "écoles maternelles" (obligatoires même dès l'âge de deux ans pour certains) : malheureux enfants livrés ainsi dès leur plus tendre enfance à des mains aussi républicaines que mercenaires.

Seul Jean-Marie Le Pen se démarque de cette stratégie en affirmant nettement que la famille est la cellule de base irremplaçable de toute société. Il aborde cette question de façon très pédagogique par la démographie, et propose une véritable politique familiale et de soutien de la natalité, par la création d'un revenu parental, par l'octroi d'un statut juridique, fiscal et social, pour la mère au foyer, par le redressement des allocations familiales. Non pas pour entraver le travail féminin, mais pour permettre à toute femme qui le désire d'élever elle-même ses enfants et de pouvoir en avoir davantage.

Promotion de l'homosexualité

La promotion de l'homosexualité est en réalité le seul souci des principaux candidats (hormis Le Pen et Villiers toujours), et résume apparemment tous leurs projets en matière de programme familial. Ségolène Royal propose un projet de loi de **« mariage homosexuel »**, elle est favorable à l'adoption d'enfants par les couples de même sexe (le garde-manger à domicile en quelques sorte), et veut même modifier la loi bioéthique pour permettre la fécondation artificielle des lesbiennes.

François Bayrou de son côté penche pour **« une union civile »** en mairie et pour l'adoption simple pour les couples homosexuels. Quant à Sarkozy, s'il refuse l'adoption, il veut par un **« contrat d'union civil »** mettre sur le même plan le mariage et l'union homosexuelle.

Il est tout à fait remarquable qu'une infime minorité (la communauté homosexuelle représente environ 3 % de la société française), constituée en lobby d'influence, puisse — au nom d'un vice aussi vieux que l'humanité — faire trembler la République sur ses bases et ses représentants dans leurs culottes. Il ne fallait pas attendre autre chose du principe démocratique.

■

CHASSÉS-CROISÉS À L'UMP

*Le 25 janvier 2007, la cour d'appel de Douai avait confirmé la condamnation en première instance de Christian Vanneste pour **« injures à raison de l'orientation sexuelle »**. Le député du Nord avait été condamné à 3 000 euros d'amende, et 2 000 euros de dommages et intérêts à verser aux trois parties civiles. Une somme à laquelle s'ajoute le remboursement des frais d'avocats.*

Dans un entretien accordé au Figaro *le 31 janvier, Nicolas Sarkozy a indiqué qu'il ne serait pas réinvesti aux législatives. Un peu plus tôt, Valérie Pécresse avait souligné que c'était **« la sanction la plus grave que peut encourir un parlementaire de la part de sa famille politique »**.*

Pourtant, le 1er février, on apprenait dans La Voix du Nord *qu'un accord avait été conclu entre l'UMP et le CNI (Centre National des Indépendants et Paysans) et que celui-ci devait investir Christian Vanneste dans la 10e circonscription du Nord.*

C'est à n'y rien comprendre, d'autant que la veille, Christine Boutin était reçue par GayLib, le "lobby homosexuel" de l'UMP, pour participer à un débat qui brouille encore les cartes. Le parti sarkozyste cultive l'art de ménager la chèvre et le choux !

G.D.

Handicapé, mon frère

Sous ce titre, qui est en lui-même un appel à un examen de conscience, le numéro de décembre des* Cahiers Saint-Raphaël*, revue publiée par l'Association catholique des Infirmières, Médecins et Professionnels de santé, conduit irrésistiblement à jeter un regard neuf sur le handicap (1).

Fort loin de la mentalité actuelle au nom de laquelle on se donne bonne conscience en votant des lois pour venir anonymement en aide aux handicapés, mais plus souvent des lois pour les éliminer dès le sein maternel..., ce dossier, riche non seulement de grandes connaissances médicales et juridiques, mais aussi d'une expérience vécue intensément, montre qu'en fait la présence au foyer d'un enfant trisomique ou d'un vieillard impotent, est source de joies immenses et de grâces surabondantes.

Dès son éditorial le docteur Jean-Pierre Dickès évoque la vie et la mort de son fils Damien. *« S'il fallait recommencer notre vie, nous serions prêts à la recommencer pour lui, telle que nous l'avons vécue. Pour lui comme pour nous, le handicap a été une rédemption. »* ***Expérience qui fut celle aussi de Louis et Sabine Collet, qui reviennent ici sur la poignante leçon de courage et d'abnégation que donne leur livre récemment publié aux éditions Clovis :*** **Une expérience familiale** ***(2).***

Le professeur Marie-Odile Rethoré, les docteurs Luc Perrel, Minh Dung Louis Nghiem, Frédérique Arnaud, Philippe Théry, J.-P. Sivignon, Philippe de Labriolle, l'assistante sociale Catherine Dupuis, le professeur de musique Pierrette Beutter abordent tous les aspects – médicaux, mais aussi familiaux, affectifs, juridiques, voire artistiques – de ces vies que seuls des insensés sans cœur peuvent estimer inutiles...

On lira aussi en le méditant l'article de l'abbé Guillaume Gaut : *« Au Ciel nous découvrirons avec stupeur le nombre de personnes "normales" sauvées par la souffrance rédemptrice des handicapés [...] Nous comprendrons qui étaient les vrais handicapés, entre eux et nous ; nous verrons qu'ils ont peu reçu et qu'ils ont produit un fruit autrement plus grand, utile et permanent que le nôtre ».*

Pour de nombreuses raisons, un numéro à ne pas manquer !

M.F.

(1) Cahiers Saint-Raphaël, *18, villa Rachaert, 92390 Villeneuve-la-Garenne. L'ex : 8 euros*
(2) Louis et Sabine Collet : Une expérience familiale. Éd. Clovis, *128 pages.18 euros.*

Où en est le clonage ?

par le Dr Jean-Pierre DICKÈS
Président de l'Association catholique des infirmières, médecins et professionnels de la Santé

Les toutes récentes découvertes concernant le clonage sont tout à fait significatives de l'évolution des esprits vers l'homme artificiel du *Meilleur des mondes*. Le rapport parlementaire rédigé il y a deux ans par mon maître Claude Sureau, président honoraire de l'Académie de médecine, est extrêmement intéressant.

En pénétrant de force dans le sanctuaire de la vie, l'homme pense avoir vaincu le Galiléen.

Il y est fait une distinction désormais classique en cette matière. Ce texte analyse d'abord ce qui est nommé "le clonage horizontal", lequel consiste à réaliser ce que la nature effectue en faveur des vrais jumeaux. À savoir la séparation en deux d'un embryon à un stade plus ou moins tardif. Chaque partie pouvant être considérée comme le clone de l'autre. Le quidam moyen couve bien sûr d'un regard affectueux ces enfants qui se ressemblent tellement et sont des curiosités sympathiques. Et *a priori* la fécondation *in vitro* permet, semble-t-il, de développer assez facilement chaque partie de l'embryon et de l'implanter chez une même personne ou une autre. Donc pourquoi pas ? Il suffirait de légiférer.

Pourtant ceci n'est pas sans poser de terribles difficultés notamment quand l'un et l'autre des embryons créés de cette manière se trouveront implantés dans l'utérus de mères différentes. Mais de toute manière, ce type de clonage se réalisera certainement très vite.

Qui peut le plus peut le moins...

Au clonage "horizontal", le professeur Sureau juxtapose le clonage "vertical" que les bonnes âmes, pour ne pas inquiéter le chaland, veulent dénommer "transfert nucléaire". Il consiste à évacuer le noyau de l'ovocyte et à le remplacer par celui de n'importe quelle cellule. Contrairement à celui de l'ovocyte, ce noyau présente le nombre de chromosomes nécessaire à l'existence de l'embryon. L'ovocyte ne possède en effet que la moitié du potentiel chromosomique, l'autre moitié devant être apportée par le spermatozoïde. Tel est le processus du clonage ayant pour but de créer à grande échelle des embryons. Lesquels sont destinés à servir de réserve de cellules jeunes ou à être implantés chez une mère porteuse. Claude Sureau n'ignore pas les difficultés liées à cette technique. Il présente des objections que nos amis les professeurs Lefranc et Piloquet avaient déjà soulevées dans notre n° 62 des *Cahiers Saint Raphaël* rédigé il y a six ans et intitulé *Bioéthique : génétique et clonage*.

Les relations entre un ovocyte et un noyau qui lui est extérieur restent mal définies. Par ailleurs il existe dans les cellules des centres d'informations diffuses appelés "épigénétiques". Ces centres émettent leurs informations du cytoplasme (partie interne de la cellule qui contient le noyau) de l'ovule. En outre, les mitochondries, véritables piles électriques des cellules, contiennent elles aussi des chaînes d'ADN ayant leur rôle dans le développement des caractères héréditaires. Il en résulte, selon le rapport, que le clone sera difficile à réaliser. Mais, finalement **« il est imprudent de vouloir encadrer par un arsenal législatif précis une science très évolutive »**.

Le vieillissement prématuré de Dolly, la première brebis clonée, témoigne de la maîtrise encore imparfaite des techniques de clonage

Réponse de Normand, certes. Pire encore, en ce qui concerne le clonage thérapeutique — c'est-à-dire le fait de créer des embryons pour en extraire des cellules souches destinées à soigner les maladies — la position s'aligne sur celle du comité d'éthique. Le tout pouvant être résumé de la simple manière : on bricole déjà les embryons pour la fécondation *in vitro* et la sélection eugénique par diagnostic préimplantatoire. Sans compter les avortements légalisés (qui peuvent se faire grâce à Mme Veil, la veille d'un accouchement). En quelque sorte, qui peut le plus peut le moins. Pourquoi donc avoir scrupule à créer des embryons ? Plusieurs propositions de loi vont en ce sens, émanant notamment des députés Fagniez (UMP) et Claeys (PS).

La culture de mort

Fidèle à cette manière de voir, selon le quotidien *Présent* du 15 décembre très informé, Sureau s'en prend violemment à l'Église catholique, bien que se disant catholique pratiquant. Il parle à propos de l'usage des cellules souches embryonnaires de **« révolution copernicienne »**. Laquelle **« remettra en question beaucoup de certitudes sur le sens de la vie et de la personne, et par voie de conséquence de ce qui précède la personne, l'être prénatal »**. Rien que cela…

Sureau considère qu'il est hypocrite d'accepter de bricoler les embryons en déshérence, privés de projet parental ou abandonnés par leurs parents. Alors que dans la foulée il serait possible et plus simple de créer des embryons par clonage et de s'en servir comme pièces de rechange. Ceci à partir de cellules souches dont la récupération entraîne bien sûr la mort de l'embryon sur lequel elles sont prélevées.

Or les expérimentations sur les cellules souches embryonnaires n'ont à ce jour donné aucun résultat en matière de thérapeutique. Parallèlement, les cellules souches dites adultes remportent succès sur succès.

Exemple. Un article relativement petit publié dans la presse espagnole explique qu'à l'Hôpital Ramon y Cazal de Madrid une petite fille était née il y a trois ans. Ses parents ont voulu récupérer le sang de son cordon à tout hasard au cas où ce serait utile. Trois ans plus tard, cette enfant commence une leucémie. Sont alors récupérées les cellules souches extraites de ce sang. Elles sont ensuite développées en lignées, puis réinjectées : elles guérissent cette petite fille. Tout simplement parce que de jeunes cellules souches sont plus puissantes que les cellules cancéreuses.

Conjointement, il a été découvert dans le liquide amniotique des cellules souches ayant la même potentialité que celle des cellules souches embryonnaires. Elles sont faciles à récupérer. Chaque accouchement produit environ 700 cm^3 de liquide amniotique soit 300 000 litres pour toute la France chaque année. Une véritable corne d'abondance. Ces cellules se transforment selon nécessité et implantation, en os, en muscle, en cellules nerveuses hépatiques ou autres. Bref, la totalité des tissus de l'organisme. Alors… Pourquoi tuer par milliers des embryons pour arriver au même résultat ?

Sureau fera-t-il repentance… ou à défaut, conseillera-t-il d'orienter les recherches thérapeutiques dans cette voie royale ? Certes pas ! Alors pourquoi ? Tout simplement parce que ce catholique a fait déjà depuis plus de trente ans le choix de renoncer à l'enseignement de l'Église. Et la perspective de créer un être humain l'a rendu fou comme tant d'autres. Le terme de "fou" ayant été attribué par l'oracle médiatique Axel Kahn à tous ceux qui envisagent la perspective de créer l'homme artificiel. Chercheurs, médecins, biologistes, parlementaires et journalistes.

La perspective qui rend fou

Dans son ouvrage paru récemment intitulé *Petite histoire de l'avenir*, Jacques Attali dit sans ambages que le clonage, du stade thérapeutique, passera immédiatement au stade reproductif, le premier étant le prélude du second. De plus le développement de l'enfant n'aura plus à passer par le sein maternel. C'est ce qui est appelé depuis 1970 par le mot d'*ectogenèse* qui n'existe pas présentement dans les dictionnaires. Spéculation intellectuelle ? certes non. La coordination nationale des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception a organisé le 3 février dernier un colloque intitulé *Une conquête inachevée : le droit des femmes à disposer de leur corps.* Le thème principal s'énonçait ainsi : *Vers une procréation sans femmes.* Comme disait une jeune femme : **« Vous comprenez, une grossesse, c'est long, cela met neuf mois à télécharger »**. Un tel colloque s'est déroulé en mairie de Paris... L'ouverture en était faite par Mme Hidalgo, premier adjoint au maire Delanoë.

Et les choses progressent vite. Le vieillissement prématuré de la brebis Dolly a orienté les recherches vers l'utilisation de noyaux cellulaires jeunes notamment embryonnaires. Tuer des embryons afin d'en créer d'autres est absolument délirant. Quoi qu'il en soit, une équipe du Connecticut a réalisé des transferts nucléaires en récupérant les noyaux de granulocytes (globules blancs plus connus sous le nom de polynucléaires). Apparemment ce type de cellules a un état et un potentiel très différenciés ; c'est-à-dire qu'elles ont des caractéristiques très élaborées et finies. Les succès de clonage s'en trouvent multipliés par six. Quand on sait qu'actuellement douze espèces animales ont été clonées, les perspectives de créer un être humain se rapprochent à vitesse accélérée.

La Revanche du Serpent, selon le titre du dernier ouvrage de Robert Debré, est donc de plus en plus proche. En pénétrant de force dans le sanctuaire de la vie, l'homme pense avoir vaincu le Galiléen. Mais ce défi à Dieu lui-même porte déjà ses conséquences terrifiantes… Il suffit de lire les grands titres des journaux.

■

■ L'avortement est le problème crucial de la société contemporaine. Il a une dimension médicale, politique, sociale et bien entendu morale et spirituelle. L'effondrement démographique des nations occidentales – qui ne sera pas compensé par l'immigration – met en danger leur survie.

Pour *L'Action Française 2000*, le docteur Luc Perrel, vice-président de *SOS Tout Petits*, a interrogé le président, son ami le docteur Xavier Dor.

L'A.F. REÇOIT

LE DOCTEUR XAVIER DOR

Pire que l'avortement, le silence sur l'avortement

LUC PERREL. – Docteur Dor, vous avez fondé il y a vingt ans *SOS Tout Petits*, qui est avec *Laissez les Vivre* l'association pro-vie française la plus connue, à cause des procès et de la prison… Votre action — le chapelet récité dans la rue — est assez originale dans le paysage des groupements qui défendent la vie. Est-ce délibéré ?

XAVIER DOR. – Certainement, nous pensons qu'il est très important de protester publiquement. On voudrait que le sort des tout petits, massacrés par millions, soit caché, reste ignoré, incertain. Nous n'avons pas accès aux grands médias, si ce n'est pour nous ridiculiser et nous diffamer, et en dehors de quelques journaux amis comme *Présent,* comme *L'A.F. 2000*, comme *Lectures Françaises*, qui ont un tirage limité, en dehors aussi de *Radio Courtoisie* où je suis invité assez souvent, la vie des innocents trouve peu de défenseurs. Dans les églises, hélas, trop souvent la sourdine est la règle. Alors il nous reste la rue. Par la force des choses nous sommes devenus des prédicateurs de rue…

L.P. — Mais le chapelet… croyez-vous que ce soit vraiment, disons, attirant… ?

X.D. — Prier est la première chose à faire. Nous prions pour les victimes de l'avortement, qui ne sont pas seulement les bébés, les embryons, mais la mère, le père, le médecin et tout le personnel qui collabore aux centres d'avortement. Et puis il faut aussi prier Dieu, lui demander pardon du crime public légalisé. Nos manifestations sont des prières de réparation, d'intercession et de conversion, car rien n'est profane. On ne peut pas se passer de la prière, le combat pro-vie est un combat eschatologique, l'existence de blasphèmes d'un côté, de prières de l'autre est la preuve, si je puis dire, qu'il y a deux Cités.

L.P. — Vous parlez de blasphèmes, on vous reproche souvent de provoquer ces blasphèmes de la part de vos adversaires gauchistes.

X.D. — Cette critique est toujours faite par des catholiques mal informés, qui ne nous ont ni lus ni écoutés, qui ne connaissent pas l'enjeu véritable de l'avortement. La réponse est simple : Notre- Seigneur est mort crucifié sur une place publique après avoir été traîné ignominieusement dans la rue, il a provoqué de la sorte le pire des blasphèmes…

Le pire est l'indifférence

L.P. — On vous reproche aussi de faire beaucoup de bruit pour rien, en particulier de ne pas vous préoccuper du sort des femmes soumises à l'avortement, bref de manquer de "compassion" à l'égard des "blessés de la vie" — pour reprendre une terminologie à la mode.

Marche pour la vie le 21 janvier 2007 à Paris

X.D. — Oui, c'est un reproche qui est lui aussi souvent formulé par des catholiques obsédés par l'efficacité, par l'action purement sociale. Or si Dieu permet le mal… si le mal existe, devons-nous pour autant l'accepter, et accepter qu'il soit inscrit dans la loi ? Avec nos manifestations nous nous adressons aux consciences, personne ne sait ni le bien ni le mal qui en résulte, ni ce qui se passe dans les âmes. Le pire est l'indifférence. Quant aux "blessés de la vie", les pères considérés comme simples géniteurs qu'on ne consulte jamais, les mères soumises aux pressions de l'entourage, du mari, du concubin, de l'assistante sociale ou des médecins, qui subissent des années après le désespoir du syndrome post-avortement, c'est vrai qu'elles n'ont bien souvent, les malheureuses, que leurs yeux pour pleurer, mais nous ne les abandonnons pas et nous ne les avons jamais condamnées. Mais nous condamnons l'avortement : c'est parce que la loi existe que toutes ces malheureuses sont blessées, il ne faudrait pas l'oublier.

L.P. — Finalement vous faites passer l'abrogation de la loi avant le traitement social de l'avortement.

X.D. — Exactement, parce que c'est à cause de la loi, à cause de la légalisation de l'avortement qu'il y a autant d'avortements, autant de victimes. Par la récitation du rosaire dans la rue nous exerçons la charité spirituelle mais aussi la charité politique, qui n'est pas moins nécessaire. En condamnant l'avortement nous ne condamnons pas les femmes, je ne crains pas de me répéter, car c'est une confusion grave de prétendre qu'en dénonçant le crime nous jugeons les gens. Il y a beaucoup d'associations qui travaillent en aval de la loi, qui viennent en aide aux mères fragilisées, tentées par l'avortement, c'est très bien et très nécessaire. Mais nous, nous nous situons en amont de la loi, parce que c'est elle qui tue.

L.P. — Quels chiffres retenez-vous pour l'avortement en France ?

X.D. — Dans le monde entier on estime à 50 millions le nombre des avortements annuels. En France on peut penser qu'il y en a environ 1 million par an. Il y a les 220 000 avortements officiels, qui sont déclarés, auxquels il faut ajouter tous ceux qui ne le sont pas, ceux des cliniques privées en particulier, qui sont soumises à des quotas. Il y a ceux des très jeunes filles auxquelles on donne du Norlevo dans les écoles publiques, sans aucun contrôle médical, familial ou autre. Il y a le RU 486, l'avortement médicamenteux, maintenant autorisé à domicile. Et puis il y a tous les avortements consécutifs à la contraception : le stérilet, les mini ou micro pilules. Il y a en France 5 millions d'utilisatrices de pilules et 2 millions de femmes sont porteuses d'un stérilet… Tout cela n'est jamais comptabilisé dans les statistiques officielles, pas dit, pas connu.

Des évêques avec nous

L.P. — Vous avez participé à la marche nationale le 21 janvier 2007 organisée par le collectif *30 ans ça suffit !* dont *SOS Tout Petits* fait partie, je crois ?

X.D. — Oui, ce collectif regroupe une dizaine d'associations : *Choisir la Vie, Laissez les Vivre, Rivage, le Comité pour sauver l'enfant à naître (CSEN), l'ACPER Vie* des protestants évangéliques, et plusieurs autres associations dont *SOS Tout Petits*. Pour la troisième année consécutive il a organisé cette grande marche pour la vie le troisième dimanche de janvier, de la République à l'Opéra, qui a connu un grand succès cette année.

L.P. — Combien de participants ?

X.D. — 10 à 15 000 environ, au moins 3 000 de plus que l'année dernière : une progression encourageante. Mais l'événement fut que pour la première fois des évêques de France fassent partie du comité de soutien : Mgr Bagnard, Mgr Centène, Mgr Rey, Mgr Cattenoz, auxquels on peut ajouter le cardinal Barbarin qui m'a adressé une carte chaleureuse avant Noël. Qu'ils soient ici profondément remerciés. On peut le dire, ce fut une des causes de notre joie. Nous n'étions plus orphelins.

L.P. — Quel genre de manifestants avez-vous réunis ?

X.D. — Des familles entières, parents, grand-parents, enfants, petits-enfants, beaucoup de jeunesse, joyeuse. Une représentation plus parisienne que provinciale, mais aussi des étrangers : une centaine de Belges, des Allemands, des Italiens, des Irlandais. De nombreux prêtres et religieux, dont Mgr Wach supérieur de l'institut du Christ-Roi, l'abbé Jayr… des hommes politiques : Philippe de Villiers et des représentants du Front national : Michel Hubault, Christian Baeckroot, Régis de la Croix Vaubois, Michel de Rostolan, Michel Bayvet. De nombreuses pancartes : **« Des lois pour la Vie »** ou bien **« On a aboli la peine de mort, jamais on n'a autant tué »**, et cette autre encore qui montrait des débris fœtaux d'un avortement par aspiration à dix semaines. Nous défilions en queue de cortège, de front avec *Renaissance catholique* en récitant le chapelet avec des pancartes à l'effigie de Notre-Dame de Guadaluppe, la Vierge enceinte…

Un bilan encourageant

L.P. — Le 18 novembre 2006, vous aviez fêté les vingt ans de *SOS Tout Petits,* par un rosaire national. Quel bilan faites-vous de cette autre journée ?

X.D. — J'en ai été très heureux parce que pour la première fois depuis vingt ans environ 2 000 de nos amis sont descendus dans la rue, à la même heure, pour prier dans trente villes de France. Sans compter nos amis belges, suisses, polonais et même mexicains. Je vois là la grâce de Dieu .

L.P. — Quelques chiffres encore ?

X.D. — Le nombre de nos manifestants a varié d'une petite vingtaine comme au Mans ou à Chartres, à 150 à Lyon, Marseille ou Bordeaux. À Paris nous étions 230 place Saint Michel, le plus beau score fut celui de Nantes, ils étaient plus de 300, honneur à Nantes !

L.P. — Y eut-il de l'opposition ?

X.D. — Oui, mais pas partout. Souvent les gauchistes nous harcèlent, et parfois la police nous protège mal ou insuffisamment. Nous déclarons nos rosaires comme des manifestations, nos adversaires ne déclarent jamais rien et ne sont jamais inquiétés par la police. Il y a certainement des ordres en haut lieu pour tenter de nous intimider. À Caen, à Grenoble, à Aix, à Lille, à Dijon ce fut plus difficile, mais cela ne nous a pas découragés, bien au contraire, et à peu près partout, sauf à Caen, le rosaire a pu être récité.

L.P. — Au fond vous êtes satisfait ?

X.D. — Oui, on dira que 2 000 participants c'est peu pour toute la France, c'est vrai. Mais on peut considérer que ce fut un succès en raison du nombre relativement élevé de villes, et de villes nouvelles, où nous avons pu organiser ce rosaire. En raison aussi de l'engagement, de la fidélité et de la ferveur des participants.

L.P. — En dehors des rosaires vous avez une importante activité de distribution de tracts...

X.D. — Nous distribuons des tracts avant et pendant chaque manifestation. Par ailleurs, et nous faisons cela surtout en région parisienne, nous distribuons à la sortie des établissements scolaires. Nous ne sommes pas toujours bien accueillis, mais c'est l'occasion de discussions et de réflexions pour les jeunes auxquels on n'a jamais parlé de la vie de cette façon-là.

Dimension politique

L.P. — Parce que les lois sont votées par les politiques, il y a une dimension politique attachée au respect de la vie. Il est totalement occulté dans la campagne présidentielle actuelle, avec des médias uniquement préoccupés des "signatures", ce qui ne nous

étonne guère compte tenu du niveau intellectuel et moral du système "démocratique". Vous réclamez l'abolition de la loi, y croyez-vous vraiment ?

X.D. — Une loi criminelle doit disparaître. Il n'y a pas d'aménagement à espérer. Contrairement à ce qu'affirme M. Chirac, le pouvoir temporel doit être subordonné au pouvoir spirituel, tout en lui étant distinct, dans le respect de ce que Pie XII nommait la saine laïcité. Mais nous condamnons le laïcisme dans lequel l'État se fait Église, et réduit la religion à une affaire privée, et — sans en distinguer aucune – décide du bien et du mal, du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. C'est ce laïcisme dont bon nombre de nos évêques n'ont pas décelé le danger, le prenant pour une neutralité. Nous prions pour qu'ils ouvrent les yeux, alors tout sera possible.

La culture de mort n'a pas d'avenir

L.P. — Au fond, vous êtes optimiste ?

X.D. — Oui, même s'il y a une opposition houleuse, mais je dirais en quelque sorte : « vive la houle »… Le succès de notre 20e anniversaire le 18 novembre dernier, celui de la manifestation du 21 janvier 2007 qui s'affirme comme la grande réunion pro-vie annuelle en France, celui aussi de la Marche pour la Vie de *Renaissance catholique* au mois d'octobre qui connaît une affluence croissante, sont les signes d'un nouveau souffle pour le respect de la vie où l'arrivée des évêques dans le champ de bataille n'est pas le moindre symptôme. On peut dire que depuis 2007 il y a eu un "avant", et qu'il y aura un "après". Nous en avons senti le frémissement qui touche maintenant toute l'Europe et même la Russie. L'effondrement démographique est trop grave, trop visible, pour que les peuples ne finissent pas par réagir, entraînant les politiques qui s'affranchiront des mots d'ordre des Loges. La culture de mort n'a pas d'avenir. Dieu veille et nous voudrions veiller avec Lui.

Propos recueillis par Luc Perrel

**** Pour aider* SOS Tout-Petits *, on peut :***
- se joindre aux rosaires organisés un peu partout en France, consulter le site internet de l'association : www.sos-tout-petits.org ;
- envoyer des dons : SOS Tout Petits, 11 rue Tronchet, 75008 Paris ;
- s'abonner au bulletin trimestriel de l'association, au prix de 10 euros par an à l'adresse suivante : **SOS Tout Petits Actualités*, la Promenade, 53230 Cossé le Vivien.***

Mauvaises lois, mauvaises mœurs

par Michel FROMENTOUX

Le bla-bla-bla des candidats à l'élection présidentielle ne pèse guère au regard de la catastrophe nationale que la plupart préfèrent éluder mais dont l'élu aura de toute façon à assumer les conséquences. Cette catastrophe nationale, c'est le sacrifice de plus de six millions et demi d'enfants depuis l'entrée en vigueur de la loi Veil en janvier 1975.

Il faudra plus que de "bonnes élections" pour en arriver à ce que l'État cesse de prétendre exercer la primauté dans le domaine des mœurs.

Et l'hécatombe continue ! L'Institut national des études démographiques (I.N.E.D.) dénombre chaque année 200 000 avortements pour environ 700 000 naissances – ce qui signifie que pratiquement le quart de chaque génération est mis à mort ! La pratique toujours plus encouragée de la contraception et du préservatif n'a nullement freiné le recours à ce que l'on appelle avec une fausse pudeur "l'interruption volontaire de grossesse". Rien d'étonnant : tout ce qui habitue les couples mariés ou éphémères au refus de donner la vie les conduit un jour ou l'autre à l'avortement.

Certes tous ces bébés ne seraient pas parvenus à l'âge adulte, mais il est effarant de songer à la foule d'hommes et de femmes de moins de trente-deux ans qui manquent aujourd'hui à la France, sans qu'elle ait connu ni guerre, ni famine.

Cause de violences

Il est d'autres conséquences tout aussi dramatiques, bien que plus insidieuses. Dès lors que le prix de la vie du plus petit et du plus innocent d'entre les hommes ne compte plus, aucun frein ne s'impose suprêmement aux gens bien installés dans la vie s'ils veulent user de la plus lâche des violences pour supprimer tout obstacle à leur "épanouissement". Souvenons-nous de mère Teresa : « **Le plus grand destructeur de la paix aujourd'hui est le crime contre l'innocent à naître [...] Si une mère peut tuer son enfant dans son propre sein, qu'est-ce qui nous empêche, à vous et à moi, de nous entre-tuer les uns les autres ?** »

Comment prendre au sérieux les discours "bien-pensants" dénonçant les violences infligées aux enfants, notamment la pédophilie ? Si la vie d'un enfant non encore né n'a aucune valeur, comment s'étonner que des détraqués en déduisent que la chair des enfants nés depuis peu ne vaut guère plus ?

Et puis, comment ignorer le drame des jeunes Français prenant conscience qu'ils ne sont que des rescapés et qu'ils avaient statistiquement un risque sur quatre d'être éliminés avant de naître ? Sont-ils portés à vénérer cette société qui leur apparaît si repliée sur son égoïsme et incapable de transmettre aux nouvelles générations les valeurs qui les enthousiasmeraient ? Se lamenter sur la délinquance juvénile, sur la violence dans les banlieues, sur le nombre croissant de suicides parmi les jeunes, sans s'interroger sur l'exemple même de la pire des violences donné par les adultes et par les lois qu'ils appliquent, c'est se condamner à ne jamais remonter aux causes profondes.

Le docteur Jean-Pierre Dickès montre en page 8 sur quelles expériences, plutôt quelles horreurs, débouche cette façon de soumettre le respect de la vie à la volonté du législateur. Il n'existe plus la moindre sécurité pour l'embryon. Dès lors que l'on veut oublier que la vie commence à la conception, qu'elle est dès cet instant un don de Dieu, le départ vers une destinée naturelle et surnaturelle, parents, médecins, voire maîtres-chanteurs peuvent s'arroger le droit de dire quelle vie vaut ou ne vaut pas d'être vécue. L'eugénisme est là, et n'importe quel Frankenstein au petit pied pourra bientôt prétendre recréer l'homme à son image et à sa ressemblance.

Face à une tel drame, il ne faut pas se contenter d'un combat uniquement moral. Ce serait entrer dans le jeu des prophètes de la "culture de mort". Ces "libérateurs" de l'humanité enfin "adulte", ont toujours besoin, pour prouver le bien-fondé de leurs campagnes hédonistes de plus en plus haineuses, d'agiter le spectre de ceux qu'ils présentent comme des pères-la-pudeur, comme des empêcheurs de forniquer en rond.

Le combat est politique

Refusons donc de les suivre sur leur terrain miné. Puisqu'il s'agit de libérer l'État, menons un combat *politique*. Disons-nous surtout que si ces semeurs de dévergondage et de mort ont si facilement soumis à leurs volontés le pouvoir politique, c'est évidemment que celui-ci, depuis bien avant 1974, avait perdu la liberté de servir le bien commun. Ce n'est pas d'hier, ni même d'avant-hier, que les fondements des communautés naturelles ont été sapés, les repères détruits, la famille désagrégée, Dieu évacué de l'horizon, chacun renvoyé au seul conseil de sa conscience. La philosophie des Droits de l'Homme est une incitation permanente à la déification des désirs de chacun. Chacun pouvant alors disposer librement de tout, même, et surtout, de son corps, et choisir qui peut être "humanisé" et devenir homme...

La nouveauté d'après 1974 est que cette prétendue philosophie ait réussi, face au vide d'hommes politiques dignes de ce nom et à la désertion des hommes d'Église, à s'ériger en pseudo-religion, à devenir la norme suprême dans une société qui ne veut plus de normes. En somme, on prétend refaire une société en sacralisant le droit pour l'homme d'être asocial ! La pire des folies.

Le grand scandale de ce temps est, plus encore que la facilité avec laquelle les femmes avortent, l'idée que la démocratie « **n'est jamais autant à son affaire que lorsqu'elle légifère sur les mœurs** » (*Le Monde*, 16 septembre 1998) afin que toute règle naisse du « **libre débat** » et soit ensuite imposée de manière totalitaire. Le pape Jean-Paul II le disait dans son encyclique *Evangelium vitae* (avril 1995) : la démocratie s'est érigée en « **substitut de la morale** ».

Contre les faux "droits"

Qu'en conclure sinon que rien n'est plus urgent que d'arracher l'État à ce mysticisme matérialiste et de procéder à la séparation du stupre et de l'État ? Obligation urgente que nombre d'évêques, à part d'heureuses exceptions, ne semblent pas encore avoir comprise quand ils disent, avec Mgr Ricard, que toute religion doit avoir droit de cité « **à condition de ne pas se mettre en contradiction avec les grands principes de la République** » **?** Or l'avortement fait partie desdits principes inviolables, en tant que « **droit** » de l'homme ! Comme aussi, bientôt peut-être, l'euthanasie et le mariage homosexuel, qui s'invitent dans la campagne électorale...

Bien sûr il va falloir les 22 avril et 6 mai voter pour les rares candidats capables de se mettre en contradiction avec ces principes de mort. Mais il faudra bien plus que de "bonnes élections" pour en arriver à ce que l'État cesse de prétendre exercer la primauté dans le domaine des mœurs. Car la politique relève de l'organisation des choses en vue du bien commun ; les mœurs, elles, relèvent de l'ordre des lois non écrites, naturelles et surnaturelles, que le pouvoir politique ne peut transgresser sans commettre la pire des forfaitures.

De cette démocratie cachant sa putréfaction sous des dehors "tolérants" et moralisateurs, il faut débarrasser l'État. Il est urgent de sortir de la *théocratie sans Dieu* pour revenir à la *politique*, sans laquelle il ne saurait y avoir de société. C'est la mission de l'Action française de restaurer un pouvoir pleinement responsable dans l'ordre du bien commun tout en reconnaissant la primauté de l'Église dans l'ordre des choses de la conscience. De ce pouvoir ainsi libéré des puissances médiatico-intellectuelles, l'on pourrait attendre des institutions et des lois aidant les hommes à bien user de leur liberté et non plus à la gaspiller. Ce pouvoir, c'est celui du Roi de France, libre en son ordre, indépendant des clans et garant, par sa position même, de la continuité de la France. ■

EN FRANCE

1 avortement toutes les 2,5 minutes ! (576 tués par jour !)

■ L'Institut de Politique familiale (I.P.F.), organisation internationale non gouvernementale avec statuts consultatifs auprès du Conseil économique et social de l'ONU, présente des chiffres sur l'avortement.

Dans un rapport sur la Famille présenté au Parlement européen en mai dernier, l'IPF souligne que la France est l'un des cinq pays de l'Union européenne où l'on avorte le plus. « **On peut estimer pour chaque année que sont commis entre 207 000 avortements (chiffres INED pour l'année 2002) et 210 664 avortements (chiffres SAE pour l'année 2004) ce qui veut dire que toutes les 2,5 minutes se produit un avortement en France** », soit 576 avortements par jour.

Dans l'Union européenne des 25, une grossesse sur six (17,2 %) se termine par un avortement. Chaque jour, ce sont donc 2 880 bébés qui sont avortés, soit 120 avortements par heure.

Le communiqué conclut : « **Cela fait de l'avortement, avec le cancer, la première cause de mortalité en Europe bien au-delà des autres causes de mortalité "externes" tels que les suicides, les accidents de la route, la drogue, l'alcool, le sida, etc, ainsi que des décès par maladie** ». ■

**** Source : http://blogpourlavie.blospot.com***

Les sages et les fous

par **Anne BERNET**

Devenu, de dérogation exceptionnelle à la loi, comme on le prétendait en 1975, un droit intangible des femmes contre lequel nul ou presque n'ose plus s'élever, l'avortement s'est révélé, comme prévisible, le déclencheur d'une remise en cause des normes sur lesquelles s'était bâtie notre civilisation.

Témoignages

Sociologue, Sabine Faivre a entrepris une enquête dans les milieux hospitaliers afin de comprendre comment le recours à l'avortement était vécu par les mères, les médecins, infirmières, assistantes sociales concernés. Si l'auteur soupçonnait, sous la légèreté affichée quand il est question d'une intervention réputée bénigne, sans conséquence et entrée dans les mœurs, une réalité plus dure, les résultats de ses recherches, publiés sous le titre *La vérité sur l'avortement aujourd'hui*, ont dépassé, et de loin, ce qu'elle avait pu imaginer.

Témoin de l'accueil hâtif réservé à des femmes, pour beaucoup hésitant encore à tuer leur enfant et espérant trouver auprès des services sociaux une alternative qui ne leur est plus offerte pour ne pas sembler vouloir les dissuader d'avorter, de crainte de tomber sous le coup de la loi, de leur détresse, de celle du personnel médical, contraint d'assurer ce "service public", mais qui s'écœure de voir dévoyer sa profession, des suites psychologiques de plus en plus lourdes pour les uns et les autres, Sabine Faivre s'est peu à peu sentie prise dans une spirale de souffrance et de mort insupportable. Malfaçon d'un système hypocrite que ceux et celles qu'il broie n'osent plus dénoncer, par peur, par lâcheté, par impuissance et renoncement à lutter. À travers la retranscription, sans commentaire, de ces entretiens, bouleversants ou glaçants, suinte quelque chose qui ressemble au Mal absolu, et met en évidence, pour ceux qui ne l'auraient pas compris, les enjeux eschatologiques du combat pour la Vie.

Bataille de chiffres

Ce système, couvert du masque de la compassion, s'est bâti sur des mensonges répétés, qui sont allés grandissants afin de permettre le franchissement des paliers suivants, présentés, sur le même modèle, comme des nécessités pour la médecine et la charité. Démasquer les faux arguments, sciemment truqués, qui ont abouti à la législation sur l'interruption volontaire de grossesse, c'est comprendre le mécanisme par lesquels on essaie de nous imposer l'euthanasie, le clonage ou l'expérimentation sur les embryons humains.

Le collectif Trente ans, ça suffit !, organisateur de la Marche pour la vie, a fait le point dans un *Livre blanc de l'avortement en France* reprenant les chiffres, les arguments, les manipulations de l'opinion qui ont conduit à la mort sept millions d'enfants en trois décennies dans notre pays. Chiffres falsifiés des avortements clandestins avant la légalisation, chiffres gonflés des décès consécutifs à ces manœuvres abortives, silence sur l'augmentation constante des interruptions de grossesse, banalisées au point de paraître aux plus inconscientes un moyen de contraception parmi d'autres, alors que la loi devait au contraire les faire diminuer, négation des effets néfastes des contraceptifs sur la santé de leurs utilisatrices, minimisation des conséquences des avortements tant physiques, avec des risques accrus de cancer, que psychologiques, avec une augmentation considérable des suicides.

Tout cela mérite d'être su précisément, dit et redit. Bien entendu, le collectif propose aussi les bases d'une autre politique, pour une société où l'enfant à naître serait accueilli. Car il y a quelque aberration à déplorer la dénatalité et les nuages qu'elle amoncelle sur l'avenir de nations vieillissantes qui ne savent comment payer leurs retraites, tout en favorisant par principe l'élimination des générations à venir. Mais le libéral n'est-il pas celui qui « **déplore les effets dont il vénère les causes** » ?

Signature énigmatique

En cela, le petit livre paru sous l'énigmatique signature Docteur G., *L'accouchement sans honneur*, est révélateur du brouillard qui s'est emparé des esprits. Se disant obstétricien dans une clinique du Nord, désormais retraité, et de « **sensibilité chrétienne** », l'auteur déplore la manière dont sa profession, si respectée au début de sa carrière dans les années cinquante, s'est dégradée, désacralisant l'art médical et ceux qui l'exercent.

Au-delà des anecdotes, parfois touchantes, plus souvent vulgaires, ce témoignage met en évidence l'incohérence du raisonnement, non seulement de l'auteur mais de toute la société. Comment, en effet, vouloir que la naissance reste un événement heureux, voire miraculeux, favorisé par les soins et le savoir du médecin, et, en même temps, entendre ce même médecin se dire sans état d'âme s'agissant de ceux qu'il a empêchés de naître sous prétexte qu'ils n'étaient pas les bienvenus ? Certains des praticiens interrogés par Sabine Faivre avouaient combien il leur était intolérable d'être devenus ceux qui tuaient : en proie au déchirant sentiment d'avoir profané leur vocation. Ce pourrait bien être la maladie dont souffre l'obstétrique, privant de respect ceux qui s'obstinent à concilier l'inconciliable…

Le docteur G. insiste sur l'obsession du droit à l'enfant à tout prix, mais parfait, et sur les désagréments financiers qui peuvent frapper le praticien dont le diagnostic aurait été défaillant, laissant naître un handicapé, ce qui conduirait à ne prendre aucun risque et à supprimer au moindre doute le gêneur potentiel.

Embryologie

Or, ces malformations demeurent l'exception et la normalité la règle, ainsi que l'explique le docteur Janine Pinet dans *Une biographie de l'enfant à naître*, joli titre dissimulant un fort sérieux traité d'embryologie mis à la portée de ceux qui ne sont pas médecins, et qui, visant d'abord les futurs parents, évite autant que possible de les terrifier en insistant sur les problèmes éventuels.

Ce que raconte, intelligemment, et en s'en émerveillant, le docteur Pinet, c'est le miracle qui conduit, en neuf mois, à la naissance d'un être humain, unique, irremplaçable, dont l'identité s'est inscrite, sans qu'aucune retouche ne soit plus nécessaire ni possible, dans les premières cellules dès la conception. C'est d'avoir oublié cette évidence, ou de l'occulter à des fins idéologiques, que notre monde est malade.

Point de vue laïque

Refuser l'humanité aux enfants des hommes à l'instant de leur conception conduit fatalement à repousser les bornes de cet accès à l'humanité. Dérive dangereuse qui amène médecins, scientifiques et politiques à décider de ce qui fait l'être humain et de l'instant précis où l'on deviendrait homicide en s'en prenant à lui. Avant sa naissance, après ? S'il n'est pas conforme à un idéal établi ? L'on sait où cela conduit…

Christine Boutin a bien perçu les risques du débat et les a clairement exposés dans *L'embryon citoyen*. À un détail près, c'est que, prisonnière, elle aussi, des mots trafiqués et des nécessités politiques, elle fait de la protection de l'enfant une condition de la démocratie, comme si, précisément, ce n'était pas la démocratie qui avait abouti à poser ce genre d'interrogations, impensables dans les sociétés traditionnelles où tous, même les plus simples, savaient pertinemment qu'un enfant à naître était humain, avec les privilèges attachés à ce statut ; savaient, surtout, qu'il possédait une âme immortelle et que, créé à l'image de Dieu, il était sacré.

Par nécessité, Mme Boutin écarte l'argument religieux. Sans doute ne peut-elle faire autrement, mais, si l'on n'y revient pas, l'homme n'est qu'un animal plus ou moins doué de raison, et pas tellement respectable… Ce point, essentiel, mis à part, reste un exposé clair, précis, intelligent, et le rappel de faits, choquants, mais déjà oubliés dans un monde surinformé où l'actualité du jour fait opportunément place nette de celle de la veille…

Consensus

Dans la même logique, quelle figure peut avoir la bioéthique si elle ne se fonde pas sur un discours et une morale d'ordre religieux ? Si la loi de Dieu est intangible, celle des hommes a tendance, ces dernières années, à varier en fonction des intérêts personnels et des déviations croissantes de la règle des mœurs. Quelle protection attendre d'une norme mouvante ?

La bioéthique pour tous, d'Élisabeth Bourgois, veut mettre à la portée de tous les publics les débats de société en cours. Démarche louable, bien conduite mais qui finit par souligner à quel point les solutions envisagées par nos démocraties sont angoissantes et mortifères, parce que dépourvues de toute référence au transcendant. On retrouve ici l'illusion que dénonce Christine Boutin d'une vie libérée de la souffrance. Élisabeth Bourgois, dans les sujets de discussions qu'elle propose en fin de chapitres évite de dire trop haut ce qu'enseigne la foi, dans une sorte de relativisme consensuel et tolérant à la longue désespérant.

Romans

Il n'est pas inintéressant, pour conclure, de voir ce que les romanciers pensent de tout cela. En effet, ce n'est pas par les essais que les idées se répandent de nos jours dans nos sociétés mais par le biais des fictions, qu'il s'agisse de téléfilms – la lecture des programmes de télévision s'avère en cela instructive… – ou de romans, les uns et les autres touchant des publics plus populaires et moins formés.

Pourtant, au moins en littérature, un mouvement s'amorce qui pourrait annoncer un retour à plus de bon sens. Il y a dix ans, le docteur Gilbert Schlogel cimentait une carrière débutante de romancier en publiant *Victoire ou la douleur des femmes*, techniquement excellent, bien construit, bien mené, autour d'une héroïne issue de la bourgeoisie caennaise qui, se retrouvant enceinte d'un fiancé parti au front en 1940, était livrée par les soins de sa mère à une faiseuse d'anges.

Expérience traumatisante qui, après un passage obligé par la Résistance, conduirait Victoire à devenir gynécologue et à militer pour la liberté de l'avortement… Rien ne manquait dans ces pages en fait de chiffres et d'affirmations manipulées pour convaincre les naïfs de l'extraordinaire progrès que représentait la loi. Sans revenir franchement en arrière, les romanciers montrent maintenant plus de réserve en ces domaines.

S'il débute, là encore, par un avortement qui tourne au drame, *Le Secret du docteur Lescat* d'Alain Dubos, est avant tout l'histoire d'un officier de santé de la fin du XIXe siècle, confronté aux misères des populations de son Armagnac, et aux déceptions que lui cause un fils plus diplômé que lui mais qui perd le sens du devoir, du service et de l'amour du prochain, essentiels, aux yeux du père, à l'exercice de la médecine ; on n'y trouvera pas d'autre revendication que celle-là, estimable.

Même refus d'exploiter ce thème féministe dans *Le Secret du docteur Danglars*, de Jean Contrucci. Raoul Signoret, journaliste marseillais aux sentiments généreux et aux fréquentations anarchistes, enquête, lui aussi, sur le cas d'un médecin soupçonné d'avoir tué l'une de ses patientes en la faisant avorter, mais l'on verra vite que le respectable praticien, s'il est innocent de ce crime, en a bien d'autres sur la conscience.

Thierry Serfati, lui-même médecin, a choisi, avec *Le Gène de la révolte*, de remettre franchement en cause les apprentis-sorciers de la procréation assistée. Un peu partout en Europe, des femmes enceintes, en bonne santé, succombent en quelques minutes à des symptômes inexplicables. Parmi elles, Sandra, l'épouse d'un inspecteur de police décidé à comprendre coûte que coûte ce qui a tué sa femme et son enfant. Son enquête le conduira en Afrique, au centre d'un programme génétique mis au point par des médecins qui se prennent pour Dieu. Violent, efficace, Serfaty rappelle que la science ne justifie pas tout, et surtout pas de "chosifier" l'homme sous prétexte de le rendre plus fort et plus heureux…

■

Sabine Faivre :* La vérité sur l'avortement aujourd'hui*. Téqui, 150 p., 10 euros (65,59 F).

Collectif Trente ans ça suffit ! :* Le livre blanc de l'avortement en France*. Téqui, 140 p., 8 euros (52,47 F).

Docteur G. :* L'accouchement sans honneur*. Le Rocher, 142 p., 11,90 euros (78,05 F).

Docteur Janine Pinet :* Une biographie de l'enfant à naître*. François-Xavier de Guibert, 250 p., 25 euros (163,98 F).

Christine Boutin :* L'embryon citoyen*. Le Sarment, 320 p., 18,25 euros (119,70 F).

Élisabeth Bourgois :* La bioéthique pour tous*. Le Sarment, 260 p., 18,25 euros (119, 70 F).

Gilbert Schlogel :* Victoire ou la douleur des femmes*. Fayard, 440 p., 21,35 euros (140 F).

Alain Dubos :* Le Secret du docteur Lescat*. Presses de la Cité, 410 p. 19,82 euros (130 F).

Jean Contrucci :* Le Secret du docteur Danglars*. Lattès, 395 p., 15 euros (98,39 F).

Thierry Serfati :* Le Gène de la révolte*. Albin Michel, 408 p., 21,50 euros (141,03 F).

THÉÂTRE

La Retraite de Russie

D'entrée, la théière situe l'action. Nous sommes dans la campagne anglaise, le feu crépite dans la cheminée. IL est plongé dans Tolstoï et cite à haute voix des passages entiers qui reçoivent peu d'écho. ELLE prépare une anthologie poétique et préfère, semble-t-il, les œuvres pré-raphaëlites, Rosetti, par exemple, à la débâcle de la Grande Armée. Telles deux plaques de glace, un matin d'hiver, ils dérivent tous deux, s'écartant l'un de l'autre, sans même le réaliser. Silence et glaciation dans le couple.

Gérard Sibleyras ***a adapté en français la pièce de*** *William Nicholson****, mais, d'avoir traversé le Channel, la situation reste inchangée, et très banale, au fond. Trente ans de vie commune... et les silences se sont installés, les mots aigres-doux, les distractions sélectives, les lourds agacements et cependant la certitude de l'amour ? Un "bon ménage", en somme, comme il en est tant. Alice en reste persuadée ; elle aime Edward et veut se sentir aimée, elle aussi. Incertaine, soudain, elle questionne, exige, cajole, promet, supplie...*** *Catherine Rich* ***se donne à fond dans ce rôle, si féminin, où l'héroïne joue son va-tout. Mais, rien n'y fait. La glaciation opère son œuvre et pas seulement sur la Bérésina.***

En dehors d'elle, hors champ, il est arrivé quelque chose et Edward s'est éloigné... *Nicholson* ***nous fait pénétrer avec une grande finesse d'analyse l'intimité de ce couple, semblable à tant d'autres de nos jours pour qui la situation établie ne suffit plus et qui voient soudain leurs pas se séparer. Un autre "charme" a joué, une facette de la personnalité, longtemps frustrée mais silencieuse, tout à coup, revit. Merveille pour l'un, tandis que le partenaire, blessé, pantelant, hurle encore, en vain, son amour. Tout est dit.***

Le jeune *Julien Rochefort****, fils bohème et charmant, ballotté entre ses deux parents qui ne s'aiment plus, tente d'atténuer le choc : il assiste, impuissant au naufrage. Alice se rebelle et tente de se sauver par l'excentricité et, là encore,*** *Catherine Rich* ***se montre très convaincante. Le rôle d'Edward est tenu par*** *Pierre Santini****, parfait de lâcheté masculine assumée.***

Toutefois, c'est sur un poème, familier à tous deux et dit de conserve, que le rideau tombe. L'art magique de la poésie aurait-il le pouvoir de guérir la fêlure de ce couple terrible ?

Monique BEAUMONT

* La Retraite de Russie *de Jacques Nicholson, adapté par Gérard Sibleyras, mise en scène John R. Pepper. Petit-Montparnasse, 31 rue de la Gaîté, Paris 14e. Location : 01 43 22 77 74*

JOURNÉE DE LECTURE

Du côté des nouveaux réactionnaires

par Pierre LAFARGE

Dans le camp des "nouveaux réactionnaires", pour utiliser à défaut d'une autre l'étiquette ambiguë que leur a accolé Daniel Lindenberg, on trouve des intellectuels "classiques", Finkielkraut, Taguieff, et des écrivains plus provocateurs comme les romanciers Maurice G. Dantec et Renaud Camus. Ces deux derniers publient des essais contestables sur certains points, mais qui ont le mérite de rompre avec la vulgate progressiste de leurs adversaires.

Maurice G. Dantec publie ainsi le troisième volume de son journal, autrement dit des pages allant de 2002 à 2006. Durant cette période Dantec, toujours exilé au Québec, s'est converti au catholicisme, a affiné sa plume contre-révolutionnaire et s'est fait mettre au banc de la communauté littéraire pour avoir échangé des mails avec les Identitaires. Dans cet *American Black Box* il cite volontiers Charles Maurras et Léon Daudet, tout comme leurs prédécesseurs Louis de Bonald et Joseph de Maistre. Pour autant, son pro-américanisme lancinant et son scepticisme chronique en ce qui concerne l'avenir de la France est lassant et irritant. De son côté, Renaud Camus publie *Le communisme du XXIe siècle*. Cet essai, ou plutôt ce recueil d'articles, emprunte son titre à une expression forgée par Alain Finkielkraut pour qualifier l'antiracisme dogmatique frappant d'une *reductio ad hitlerium* (l'expression est cette fois ci de Leo Strauss) toute personne critiquant l'immigration ou l'islam. Renaud Camus fait remarquer que l'antiracisme loin de favoriser une quelconque intégration, coïncide avec un « **effondrement du système éducatif** » et « **une répudiation** » de notre « **héritage culturel** ». Quant aux élections présidentielles, Renaud Camus se prononce pour Philippe de Villiers, même s'il se sépare de lui sur le plan de la politique familiale : Renaud Camus est désespérément malthusien et antinataliste.

■

**** Maurice G. Dantec :*** **American Black Box,** ***Éd. Albin Michel, 700 p., 22,50 euros.***

**** Renaud Camus :*** **Le communisme du XXIe siècle,** ***Éd. Xenia, 108 p., 11 euros.***

NOSTALGIE DE LA GUILLOTINE

Vous trouverez ci-joint la copie des affiches monstrueuses que l'on voit partout dans Londres, affiches établies par l'Office de Tourisme de Paris : des personnages dansant ***décapités*** *sous les lambris de Versailles... avec ce commentaire, que vous aurez bien sûr traduit :* ***« À Versailles, vous êtes traités comme des rois »*** *et* ***« Profitez des événements mondains du Château de Versailles ».***

UN LECTEUR NOUS ÉCRIT :

Si vous allez sur le site Internet www.cestsoparis.com, puis sur ***« Paris Humour - view the ad campaign »****, vous verrez que ces gens du Service du Tourisme sont très satisfaits de cette campagne qui "dépoussière" l'image de notre pays.*

Duc de DOUDEAUVILLE

Au moment où l'on inaugure la Galerie des Glaces restaurée et où le Parlement s'apprête à inscrire dans la Constitution la suppression de la peine de mort, Bertrand Delanoë, maire de Paris, tient à faire savoir aux Anglais qu'il a la nostalgie de la guillotine !

Le français n'est pas encore une langue morte

par Sarah BLANCHONNET

Antoine de Rivarol avait montré dans son *Discours sur l'universalité de la langue française* que le français, à l'inverse de l'allemand par exemple, était en partie au moins une œuvre du pouvoir politique. À la suite de l'érudit du XVIIIe siècle, Paul-Marie Coûteaux s'interroge : « **Naissance d'une nation ? Naissance d'une langue ? Naissance de l'une et l'autre simultanément ?** », on ne peut décider tellement l'une et l'autre, en France, sont imbriquées.

Volonté politique

L'auteur souligne qu'en France la langue est le fruit d'une volonté politique marquée. Ainsi « **l'action linguistique n'est qu'une dimension d'une politique nationale sans laquelle elle n'est rien** » : les serments de Strasbourg, l'édit de Villers-Cotterêts, la loi du 2 thermidor an II en sont les étapes. Malgré ce dernier texte qui impose l'usage du français dans les actes officiels comme privés, M. Coûteaux montre que le déclin commence avec la Révolution et ses avatars (Républiques, Empires).

Paul-Marie Coûteaux

Le premier acte de ce long processus de destruction correspond aux guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Paul-Marie Coûteaux, reprenant les théories de Claude Hagège, écrit « **qu'une langue rayonne à proportion de l'influence militaire d'abord, politique ensuite, culturelle et économique enfin, qu'exerce la puissance qui en use** ».

Et d'appliquer ce principe à l'histoire de la France et de sa langue depuis le XVIIIè siècle : « **L'Europe de Rivarol parlait français, il ne pouvait se faire que notre langue ne finisse pas par souffrir un jour des revers militaires qu'infligèrent ensuite à la France les malheureux empires napoléoniens auxquels s'ajoutèrent les réguliers mécomptes des républiques, la Première s'achevant dans la terreur, la Seconde dans le coup d'État, la Troisième dans la débâcle, la Quatrième dans le ridicule… Une fois encore le déclin de la langue n'a fait que suivre les amoindrissements politiques, mais aussi démographiques de la France […] Qui ne le voit ? Tout est politique dans le rapport des langues, et politique d'abord…** » Au-delà des résonances maurrassiennes de ce propos, on ne peut qu'approuver l'analyse elle-même. Si la France et sa langue déclinent, la faute en revient à la forme du régime qui sans cesse détruit ce qui a été construit. Ainsi, M. Coûteaux en vient, implicitement, à faire l'éloge de la monarchie et à blâmer la démocratie.

L'ennemi intérieur

Ce ne sont pas seulement les débâcles militaires qui expliquent la situation de notre langue. L'ennemi est aussi intérieur : les idéologues anti-français qui ont pignon sur rue. Que ce soient les ministres de l'Éducation nationale comme MM. Lang ou Allègre ou plutôt, pour reprendre la formule de Coûteaux, de « **l'Éradication nationale** », que ce soient les partisans du tout Europe, leurs actes aboutissent, comme le montre le livre, à l'anéantissement du français : apprentissage dès la maternelle d'une langue vivante qui se trouve être obligatoirement l'anglais, éviction des classiques des programmes du collège au profit d'une littérature dite de jeunesse mais qui a surtout pour caractéristique d'être anglo-saxonne, *etc.* Bref une vraie volonté d'arriver à la diglossie, à une double culture, ce qui finit par porter atteinte à l'être national.

Travail de sape européen

À ces ennemis intérieurs il faut ajouter le travail de sape exercé par l'Union Européenne qui apparaît encore plus qu'on en le pensait comme le vassal servile des Américains. « **Aveugles sur leur impotence, les gouvernements nationaux le sont également sur la détermination obstinée de la Commission à imposer en toute chose l'empire de l'unique. L'une de ses armes de choix est de pulvériser les frontières, remettant en cause les frontières des États, tandis qu'elle s'élargit sans cesse, rendant impossible quelque plurilinguisme organisé que ce soit. Le mieux, ou le pire, est que dans sa patiente entreprise d'éradication des langues nationales, la Commission peut à loisir invoquer les textes européens que des gouvernements français ont signé étourdiment, sans paraître songer à leurs conséquences** ».

C'est ainsi que des produits importés peuvent, en toute légalité européenne mais illégalité française, pénétrer sur nos marchés avec des notices en anglais, en vertu de l'article 30 du traité de Rome relatif à la libre circulation des biens et des personnes.

Si le français est *de jure* une langue de travail de l'U.E., *de facto*, c'est vers l'anglais que tout converge. Paul-Marie Coûteaux décrit longuement son expérience de député français au parlement européen dans un chapitre au titre évocateur : « **Du malheur de parler français** ». L'élargissement constant de l'U.E. impose le recours à l'anglais, pour des commodités de traduction. Cela n'est pas sans poser problème aux fonctionnaires français qui ont à traiter avec les dites institutions. Statutairement, un fonctionnaire se doit d'appliquer la loi, à commencer par s'exprimer dans la langue préconisée par la Constitution nationale. Or l'U.E., volontairement, traite en priorité les documents envoyés en anglais.

Prosaïsme sarkozien

Malgré son constat pessimiste, M. Coûteaux consacre ses deux dernières parties aux solutions envisageables : mettre en place une politique nationale volontaire qui s'émanciperait des instances supranationales du type U.E. ou O.T.A.N., enseigner le français, c'est-à-dire les classiques et le bon usage de la langue, défendre et développer la francophonie. Malheureusement un tel programme n'est pas d'actualité comme le montre cette anecdote. En février 2006, M. Sarkozy, lors d'une réunion publique à Lyon, ironisait en ces termes sur la mise au programme de *La Princesse de Clèves* au concours d'attaché d'administration : « **Je ne sais pas si cela vous est souvent arrivé de demander à la guichetière ce qu'elle pensait de *La Princesse de Clèves* !** ». Triste exemple de prosaïsme et d'utilitarisme bien dans l'esprit de cet admirateur du pragmatisme américain.

Quelque alarmiste que puisse être le livre de Paul-Marie Coûteaux, le lire rassure : tant qu'écriront des personnes qui manient notre langue comme son auteur, elle n'est pas encore morte et, partant, la France non plus. ■

**** Paul-Marie Coûteaux :* Être et parler français*, Perrin, 398 pages, 21 euros.***

Le Prix Hugues Capet couronne une biographie du duc d'Aumale

par Pierre LAFARGE

Le Prix Hugues Capet 2006 est venu récompenser récemment l'ouvrage qu'Éric Woerth, député-maire de Chantilly et ancien secrétaire d'État de Jean-Pierre Raffarin, a consacré au duc d'Aumale. Une biographie qui est aussi un exercice d'admiration, puisque Éric Woerth ne tarit pas d'éloges sur ce prince de la famille d'Orléans : « **Merci au duc d'Aumale pour avoir tant servi, tant aimé, tant donné à notre pays. Avec humilité et sincérité, sans jamais rien renier.** »

Collectionneur, militaire, homme politique, le duc d'Aumale demeure l'une des grandes figures princières du XIXe siècle.

Conquête de l'Algérie

Henri-Eugène, titré duc d'Aumale, cinquième fils de Louis-Philippe qui n'est encore que duc d'Orléans et de Marie-Amélie des Deux-Siciles, est né le 16 janvier 1822. À l'été 1830, alors que son père devient roi des Français, le duc d'Aumale hérite du domaine de Chantilly après le suicide de son parrain, dernier prince de Condé.

Entré dans l'armée, maréchal de camp à vingt ans, il participe à la conquête de l'Algérie et notamment, en 1843, à la prise de la Smala d'Abd-el-Kader. En 1847 il est nommé gouverneur général de l'Algérie, mais doit s'exiler en Angleterre l'année suivante lors de la chute de la Monarchie de Juillet.

Opposant libéral au Second Empire, il commence à collectionner les œuvres d'art, se rendant par exemple acquéreur du manuscrit enluminé des *Très riches heures du duc de Berry* ou de toiles de Raphaël.

Chantilly

À la faveur de la chute de l'Empire, Aumale est élu député de l'Oise dès février 1871 et rentre en France. Il est élu président du Conseil général de l'Oise en octobre de la même année et à l'Académie française en décembre. En 1872, la mort de son dernier fils le laisse sans héritier direct : il décide alors de léguer à l'Institut le domaine de Chantilly, dont il fera reconstruire le grand château de 1876 à 1885, et ses collections.

Entre 1886 et 1889, il quitte de nouveau la France consécutivement à la loi d'exil frappant son neveu, le comte de Paris. Le duc d'Aumale meurt dans la nuit du 6 au 7 mai 1897 dans sa propriété de Sicile en apprenant la mort tragique de sa nièce, la duchesse d'Alençon, dans l'incendie du Bazar de la Charité. Cette figure attachante de la Maison de France, est enterrée dans la chapelle royale de Dreux, nécropole des Orléans. L'ouvrage d'Eric Woerth est un excellent moyen de redécouvrir ce prince. ■

**** Éric Woerth :* Le Duc d'Aumale. L'étonnant destin d'un prince collectionneur*, L'Archipel, 290 p., 19,95 euros.***

"À QUI LA FAUTE ?"

En vingt ans, le niveau moyen des élèves en orthographe aurait chuté de façon importante : sur une même dictée, là où les collégiens faisaient huit fautes en 1987, ils en font treize en 2005 ; quant à la proportion d'élèves faisant moins de six fautes, elle a baissé de moitié.

Voilà ce que révèle une enquête dont les résultats doivent être publiés le 22 février dans l'ouvrage Orthographe : à qui la faute ? *(éditions ESF), et dont* Le Monde *a dévoilé les grandes lignes.*

Cette étude a été menée par deux professeurs des écoles, Michèle Dorgans et Christine Tallet, un maître de conférences à l'IUFM de Paris, Danièle Cogis, et un professeur en sciences du langage à l'université de Paris III-Sorbonne, Danièle Manesse. Une proche de Philippe Mérieu si l'on en croit le quotidien du soir, ce qui rend le pessimisme de ses conclusions d'autant moins sujet à caution...

G.D.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous !

Faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 14

Recours au gothique sylvestre

par **Jean-Baptiste MORVAN**

*Le chanoine Mugnier, confesseur et directeur salutaire et clairvoyant des gens de plume et gens du monde au siècle précédent, était un admirateur passionné de Chateaubriand. Quand il mourut, sa vieille servante déclara : « **M. le Chanoine doit être bien heureux, il a pu rencontrer M. le Vicomte** ». Je songeais aujourd'hui, sur la nouvelle route traversant les "Landes de Reine", au nom inexpliqué et incertain, à une page encore célèbre du* Génie du christianisme*, concernant les parentés profondes de l'art médiéval gothique avec nos forêts françaises. L'hiver régnait encore, et pour assez longtemps, même si de chaque côté du parcours, les ajoncs étaient déjà fleuris ; de très anciennes suggestions, inhérentes au paysage breton, venaient conforter de profondes fidélités.*

Quand Chateaubriand unit l'architecture de nos églises et chapelles aux courbes et aux élans des forêts françaises...

Une origine sacrée

Sans prétendre faire de notre vicomte un maître à penser en matière philosophique, théologique et politique, je suis de ceux qui lui réservent une dignité d'inspirateur discret ou secret en maintes circonstances de la vie. Avec quelques autres, il demeure comme un garant d'une dignité française singulière : notre propos, depuis quelque temps, vise à prouver la vérité de l'adage germanique qui proclame : "Heureux comme Dieu en France !"

*Dans ce projet, dans cette espérance, nous avons à résoudre le paradoxe essentiel de notre situation : nous savons que rien ne nous sera facilement donné, mais que pourtant les trésors sont toujours multiples et présents. Mon vieil ami Polydore s'est gaussé de ma prétention à utiliser le thème de la cuisine comme auxiliaire de la spiritualité française, et il me compare à ce gros paysan gourmand évoqué par le conteur Noël du Fail, et à qui, par raillerie, on assignait comme blason facétieux « **une écuelle de choux billetés de lard** ». Encore que notre vicomte lui-même ne dédaignât pas les plats savoureux et les divertissements familiers, nous le choisissons aujourd'hui comme maître de pèlerinage, et nous attendons de lui qu'il daigne nous conférer le bâton d'honneur, le "bourdon" des anciens piétons de Dieu.*

En un temps où le "gothique" est en passe d'être annexé par des voyous adeptes d'un satanisme purulent, et où les forêts altières ne sont plus un chant exaltant et rédempteur, il nous plaît de relire la page du Génie du christianisme *où Chateaubriand unit les architectures de nos églises et chapelles aux courbes et aux élans des forêts françaises. **« Les forêts des Gaules ont passé à leur tour dans les temples de nos pères, et nos bois de chênes ont ainsi maintenu leur origine sacrée... »***

L'élan d'une reconquête

Bien sûr, il y a dans cette évocation la part du rêve, l'audace innocente de la poésie. Mais nous restons sensibles à l'aspect même du mot "gothique", à son étrangeté héraldique : on voulut naguère le remplacer par "ogival" qui est gracieux mais un peu frêle, ou bien par "français", bien intentionné mais quelque peu réducteur en un pareil emploi : il y a bien d'autres prestiges, bien d'autres styles "français"...

Il nous faut un langage aux dimensions du royaume entier. Que ce soit dans les forêts monacales de la Bourgogne, ou ici dans les détours féeriques de Brocéliande ou la sérénité un peu mélancolique des "Landes de Reine" que je traversais encore aujourd'hui même, notre démarche intellectuelle sera conquérante, ambitieuse, et elle aura demain l'élan d'une reconquête. Notre tenace espérance nous conduit sur les vieux chemins, vers quelque église-forteresse ou quelque manoir paysan aux modestes tourelles, vers l'asile d'un hameau cher à nos cœurs : la France profonde, celle où comme Dieu on est heureux, c'est toujours "L'Auberge de l'Ange gardien".

■

L'ACTION FRANÇAISE 2000

TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	**76 €**
2. Premier abonnement Étranger (un an)	**85 €**
3. Abonnement ordinaire (un an)	**125 €**
4. Abonnement de six mois	**70 €**
5. Abonnement de soutien (un an)	**150 €**
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	**45 €**
7. Outre-mer (un an)	**135 €**
8. Étranger (un an)	**150 €**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Tél. .....

Ville ..... Code postal .....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

De la "Fraternité" à la guerre civile

Enfin, la troisième idée suisse, le principe de fraternité, constitutif du régime cosmopolite, impose d'une part une complaisance sans bornes pour tous les hommes à condition qu'ils habitent fort loin de nous, nous soient bien inconnus, parlent une langue distincte de la nôtre, ou, mieux encore, que leur peau soit d'une couleur différente ; mais, d'autre part, il nous présente comme un monstre et comme un méchant quiconque, fût-il notre concitoyen et notre frère, ne partage pas les moindres accès de cette rage philanthropique. Ce principe de fraternité planétaire, qui voudrait établir la paix de nation à nation, tourne vers l'intérieur de chaque pays et contre des compatriotes ces furieux mouvements de colère et d'inimitié qui sont secrètement inscrits par la nature dans le mécanisme de l'homme, animal politique, mais politique carnassier. Les Français sont ainsi induits à la guerre civile.

Charles MAURRAS

Ce texte tiré des *Réflexions sur la Révolution de 1789*, publié en 1948, ne manque pas de saveur. Son plaisant humour pourrait en masquer cependant, si on s'y arrêtait, tant la profondeur que les difficultés qu'il présente.

Commençons par ces dernières : l'idée "suisse" apparaît dans la suite immédiate comme relevant tout aussi bien de l'"esprit juif ". Voilà qui pourrait sembler énigmatique. En fait, pour Maurras, le "principe de fraternité" en cause procède de cet "anarchisme évangélique et prophétique" dont il disait ailleurs que Rousseau, le citoyen de Genève, en était particulièrement infecté (et infectant). Nous retrouvons ici la propension de notre auteur à établir la généalogie des idées, c'est-à-dire à leur assigner des origines – tâche nécessaire s'il en est (en même temps que hasardeuse, parfois).

Une autre difficulté est qu'on pourrait s'étonner que Maurras caractérise le "principe de fraternité" inscrit aux frontons de nos mairies par ce qui paraît être un détour : la fraternité ne concerne-t-elle pas les "citoyens" de la Nation souveraine, les différents ordres avec les privilèges afférents ayant été abolis ? C'est ce que tout républicain de base s'imaginerait… comme nous d'ailleurs ! Et n'aurait-il pas été loisible à Maurras de mettre directement en pleine lumière la réalité historique de cette furieuse guerre civile que la prétendue fraternité républicaine engagea contre tous ses ennemis présumés (ou "suspects", dans le langage de l'époque) ? Pourquoi donc donner ici pour seul sujet de querelle le fait que certains "concitoyens" ne partagent pas la "rage philanthropique" universelle ici considérée ?

La réponse à cette question est double. D'une part, c'était pour Maurras donner un exemple particulièrement frappant de l'inanité de la "fraternité" révolutionnaire : la haine des républicains trouve prétexte à s'enflammer pour des raisons qui sont extérieures à la vie de la Nation : en effet – remarquons-le bien – il n'est pas ici question d'immigrés présents sur notre sol mais d'étrangers, lesquels sont d'autant plus aimables qu'ils sont lointains et différents. Mais d'autre part – et surtout – c'était attirer l'attention sur le fait que le principe de fraternité est bien, comme l'énonce le début du texte, **« constitutif du régime cosmopolite »**. Autrement dit – et même s'il s'agit en principe d'établir la paix "de nation à nation" – la fraternité, loin d'être un ciment moral ou affectif *national* est "planétaire" et ne vise en fait que l'Humanité abstraite – non le "Grand Être" d'Auguste Comte, certes, mais l'entité métaphysique.

Cosmopolitisme

Maurras a donc vu juste : le principe de fraternité n'est pas un principe *national* mais "cosmopolite", c'est-à-dire destructeur des nations. Est-ce à dire que les sentiments de bienveillance – de fraternité bien comprise si l'on veut – à l'égard des compatriotes ne doivent pas exister ? Bien au contraire ! C'est ainsi que Maurras dira fortement que les nations sont des « **amitiés** ». Nul n'est besoin, non plus, de nier en l'autre homme son humanité ni le droit qu'il a à notre respect… et même, s'il en est digne, à notre amitié (en espérant que nous en soyons nous-mêmes dignes d'ailleurs).

Dépossession de soi

L'erreur est simplement de croire que ces sentiments et ces réquisits moraux (sans parler de l'ordre de la charité chrétienne) exigent préalablement que les appartenances nationales respectives soient déniées. Comme si elles faisaient *nécessairement* obstacle ! Mais c'est la dépossession de soi, en l'occurrence celle de ces appartenances, qui doit conduire non à la fraternité rêvée mais à la haine.

Produisons un exemple plus actuel : comment un Français en attente d'un logement social pourrait-il nourrir des sentiments fraternels à l'endroit de l'immigré clandestin, certes respectable, qui, grâce à la mobilisation des bonnes consciences cosmopolites et humanistes, lui prendra sa place – et à ses frais de contribuable direct ou indirect encore ? Que cette fraternité-là "induise" à la guerre civile, c'est clair.

Notre troisième grand principe républicain heurte donc et le bon sens et le bon ordre. Cela ne pouvait naturellement pas échapper à un Maurras qui n'avait pas pour habitude de se laisser abuser par les nuées !

Francis VENANT

**** Charles Maurras :* Réflexions sur la Révolution de 1789*. Éd. des Îles d'Or, 1948.***

À LIRE ET À OFFRIR

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO

Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT

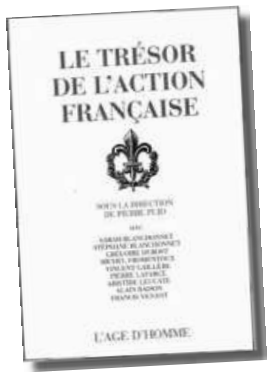

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor.
Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 *en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée politique de l'Action française en soulignant leur actualité.*
À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p,, 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).

Centre Royaliste d'Action française

L'Action française en campagne

Une affiche et deux autocollants sont disponibles :

5 euros pour 100 autocollants
5 euros pour 10 affiches / 40 euros pour 100 affiches
Chèques à l'ordre du CRAF

Les royalistes et l'élection présidentielle

La France traverse une période de grande agitation politique à l'approche de l'élection présidentielle. On dénombre une quarantaine de candidats à l'Élysée émanant de partis de droite ou de gauche, mais aussi de groupements d'intérêts divers qui cherchent à cette occasion à attirer l'attention sur eux.

Certains monarchistes sont dès lors tentés de présenter un candidat qui s'efforcerait de recueillir les suffrages de tous les Français de "sensibilité royaliste".

Nous croyons que cela n'est pas la meilleure façon de mettre à profit l'actuelle campagne électorale pour faire avancer l'idée royaliste dans les esprits.

Une éventuelle candidature pour rassembler les tenants de la "sensibilité royaliste" appelle les observations suivantes :

1 - La notion de "sensibilité" appartient au langage politicien, comme celles de "tendance" ou de "courant". Elle n'exprime ni une conviction, ni un engagement.

2 - Tous les Français ont une "sensibilité royaliste". Cela est bien connu et a été souvent constaté. Ils adorent les têtes couronnées, les princes et les princesses, et ils attendent du chef de l'État à la fois autorité, arbitrage et protection.

3 - Du fait du régime républicain qui entretient et exacerbe les divisions, les Français mettent entre parenthèses leur "sensibilité royaliste" pour soutenir tel ou tel chef de parti ou de clan qui répond à leur idéologie ou à leurs intérêts.

Il est donc vain de vouloir réunir tous les Français de "sensibilité royaliste", alors même qu'ils n'auraient ni la même conception de la monarchie, ni l'allégeance au même prétendant. Au demeurant,les résultats électoraux risquent fort de faire apparaître les royalistes français comme une petite minorité, adepte d'un passé révolu.

4 - Les royalistes ne peuvent accepter de figurer comme un secteur de l'opinion parmi des républicains de droite, du centre ou de gauche. Ils veulent restaurer un régime où tous les Français auront leur place et participeront aux affaires publiques. Le royalisme sérieux ne repose pas sur une nostalgie ou un choix arbitraire et fantaisiste. Il montre que la monarchie apporterait les vraies solutions aux problèmes de la France d'aujourd'hui. C'est ce que fait l'Action française. Le fondement du royalisme est une réflexion sur la France et les conditions de sa survie.

Au lieu de s'engager derrière tel ou tel candidat, quel qu'il soit, il est plus utile pour le pays de faire la critique des vices du régime à l'occasion de l'élection présidentielle. C'est là travailler pour l'avenir. Les principaux reproches que l'on peut faire à la Ve République sont les suivants :

— une compétition acharnée pour le poste suprême avec la surenchère démagogique entre les candidats,

— un chef d'État élu d'une faction,

— un chef d'État irresponsable au regards des grands intérêts de la nation,

— une rupture entre un président et son successeur, au lieu de la continuité monarchique, laquelle n'exclut pas un renouvellement d'une génération à l'autre.

L'Action française se tient à l'écart d'une fièvre électorale dont il ne restera rien une fois l'élection passée. Elle invite les plus réfléchis des Français à préparer avec elle les voies d'une restauration monarchique, condition du salut de la France.

Pierre PUJO
21 janvier 2007

Une grande réunion à Perpignan

Pour son dîner annuel, la section de Perpignan avait invité, ce vendredi 9 février, le colonel (c.r.) Patrick Barriot.

Devant une assistance très attentive, l'orateur a tracé un historique des Balkans depuis l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Il a notamment exposé le sort réservé à la Serbie par les États-Unis et les pays européens.

En imposant l'indépendance de la Bosnie et bientôt du Kosovo, les États-Unis sont en train d'établir, avec la grande Albanie, un État musulman au cœur de l'Europe. Il a aussi dénoncé l'incompréhension du peuple serbe devant le suivisme de la France derrière les E.U. Comment a-t-on pu laisser tomber notre allié naturel, qui avait un grand amour pour notre pays ?

Après une séance de questions-réponses, une vingtaine de personnes ont participé avec l'orateur à un dîner dans une atmosphère d'amitié d'Action française.

Remercions M et Mme Baux pour leur fidèle dévouement.

■

LE MONDE ET LA VILLE

NAISSANCE

● Éléonore et Nicolas **BERNARD** laissent à Marguerite la joie d'annoncer la naissance de son petit frère **Côme.** Marnay-sur-Seine, 4 janvier 2007.
Nous nous associons à la joie de cette famille amie en adressant nos félicitations aux parents et aux grands-parents, également nos amis, et avec nos vœux de prospérité pour Côme.

INFORMATION

● **Les Cercles littéraires du Roseau d'or. Henry PETER** donnera une conférence sur *Dostoïevski, grand imprécateur et révolté contre Dieu* le jeudi 22 février 2007 de 20 à 21 heures au Parloir du Colombier, 9 rue du Vieux Colombier, Paris 6e . (Métro Saint-Sulpice). Entrée libre.

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
01 40 39 92 14 - iaf@actionfrancaise.net

Mercredi 14 mars 2007

L'HONNEUR D'ÊTRE HOMME

par Pierre MAGNARD
docteur d'État ès lettres, agrégé de philosophie,
professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne

à 20 h 30 précises

Brasserie Le François-Coppée, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : 5 euros. Étudiants et chômeurs : 2 euros

CONFÉRENCES ÉTUDIANTES

Vendredi 16 février
Rome antique et France contemporaine : les leçons de Tite-Live et Salluste
par Pascal Naizot

Vendredi 23 février
Critique de la modernité
par Pierre Carvin

Vendredi 2 mars
Récit de voyage au Liban
par Alexis Charvet

À 19 h 15 aux locaux de l'AF,
10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er
(métro Palais Royal)

C.R.A.F.
ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
TÉL : 01-40-13-14-10 – FAX : 01-40-13-14-11
Dans la ligne du mouvement fondé par Pierre JUHEL

DIRECTOIRE
Président : Pierre PUJO
Vice-Président : Stéphane BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION
Formation : Pierre LAFARGE
Secrétaire général des étudiants : Thibaud PIERRE
Administration : Mlle de BENQUE d'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
membres actifs (32 €), étudiants, lycéens, chômeurs (16 €), bienfaiteurs (150 €)

Quand Washington refusa d'être roi

De notre correspondant
aux États-Unis
Philippe MAINE

Il y a deux cent vingt-cinq ans, les États-Unis ont failli devenir une monarchie. À l'initiative d'un colonel français, deux généraux américains ont tenu entre leurs mains, pendant plusieurs jours, le sort d'un régime politique qui balbutiait. Régime sans visage, non sans éclat : il brilla sur les champs de bataille mais avait à peine rédigé une déclaration d'indépendance et pas encore de constitution. Tout était donc possible. Il s'en fallut d'une hésitation, d'un scrupule. Il s'en fallut d'un battement de cœur, d'un pincement de l'âme, d'un mot. Sur les bords du Potomac, l'histoire a retenu son souffle, le temps d'un choix.

Sur les bords du Potomac, l'histoire a retenu son souffle, le temps d'un choix...

Les circonstances offrirent l'ivresse de l'aventure à deux hommes pétris de principes mais dépourvus d'imagination. Dommage. À cette époque, les royaumes couvraient le monde alors que la république n'était qu'une étiquette — plus exactement une abstraction, une passion aveugle. Cette jeune passion venait d'obtenir la capitulation des Anglais à Yorktown mais n'avait pas encore signé de traité de paix à Versailles. Tout était donc encore possible : treize colonies

Henry Knox
1750-1806

muées en pays sans État hésitaient entre autonomie et fédéralisme ; dix Pères fondateurs devenus des architectes sans modèle s'efforçaient de concilier poussées régionales et autorité centralisatrice. Un roi garant de l'unité avait sa place : on la lui a refusée.

Le dernier coup de feu de la révolution américaine avait été tiré officiellement un an auparavant. En cette fin de 1782, on vivait au rythme d'escarmouches sans lendemain et de diplomatie sans calendrier. Les soldats anglais stationnaient encore à New York et dans quelques postes le long de la côte tandis que le négociateur envoyé par Londres, face à l'impatience de Benjamin Franklin, tentait de retarder l'officialisation de l'inévitable rupture.

Transition fiévreuse

Transition fiévreuse entre la chute d'une hégémonie et la naissance d'une destinée. Ayant reçu l'ordre de tenir ses fusils prêts, l'armée des insurgents tiraillait par nécessité ; l'ennui la guettait. Or, l'inaction sied mal aux guerriers vainqueurs. Elle leur sied encore plus mal lorsqu'ils ne sont pas payés. Sans solde, l'esprit fermente, la rancœur s'épaissit et la riposte germe. D'autant que l'argent existait. Il était dans les coffres des treize ex-colonies mais il y était bloqué. Bloqué par un Congrès dépourvu de l'autorité indispensable pour lever les fonds qu'attendaient depuis des mois des dizaines de milliers de patriotes enrégimentés depuis des années sous le souffle brûlant de la liberté. L'histoire qui s'écrivait alors au pas de charge retint que la première insurrection éclata contre l'institution coloniale, mais que la seconde, immédiatement après, explosa contre l'institution parlementaire.

La rébellion de Newburgh

C'est à Newburgh, ville située à 250 kilomètres de New York, que la fermentation des esprits militaires atteint son paroxysme. Newburgh compte aujourd'hui 25.000 habitants mais à cette époque, c'était surtout une ville de garnison. Et même l'un des principaux bastions de la jeune armée américaine. Un bastion influent : quelques rues bâties pour des commerces et des abords livrés aux casernes. Ces casernes vibraient aux échos d'une révolte dont l'intensité, l'audace et l'envergure finirent par s'apparenter aux plus menaçantes des séditions. Les États-Unis, qui avaient eu leurs braves pour vaincre, se retrouvaient sans soldats pour vivre ; ils étaient devenus des rebelles. Des rebelles aux poches vides, au cœur gros et à la tête en feu. Des rebelles qui voulaient repartir en guerre contre un Congrès incohérent et une république ingrate — cette république en filigrane dont on leur rebattait les oreilles mais qui avait surtout montré ses grotesques prétentions et son affligeante inefficacité.

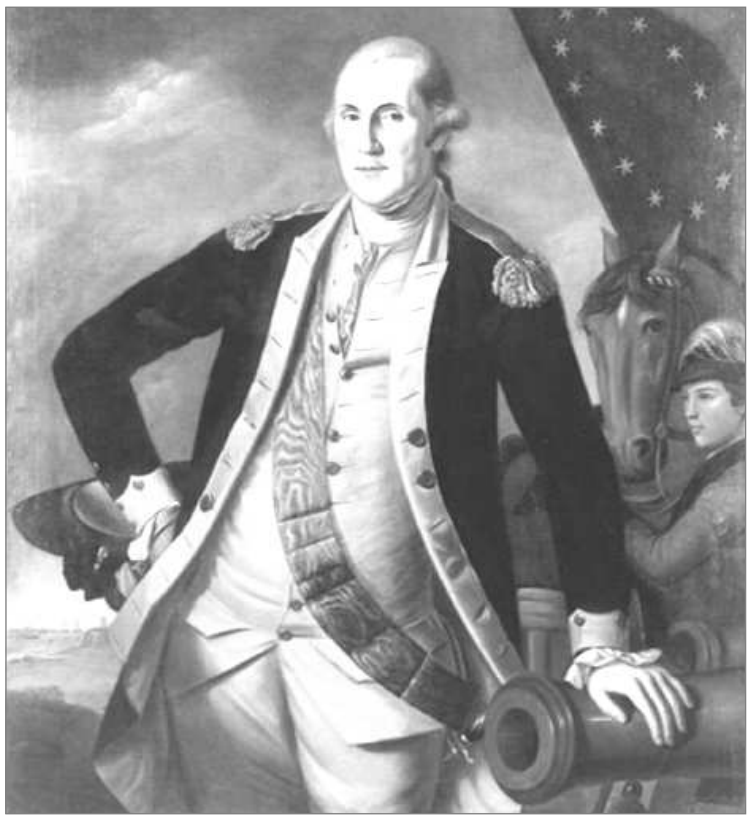

George Washington
1732-1799

La troupe n'était pas seule à s'indigner. Des lieutenants aux généraux, toute la hiérarchie grondait. Et pas seulement à Newburgh. Certes, la ville-garnison avait sonné l'alarme, donné le ton et montré la voie. Mais dans le plus petit poste, de Boston à Savannah, on retrouvait le même écœurement, la même dissidence, le même sentiment de rejet. Un sentiment profond qu'un Français a su exploiter.

Un royaliste français

Il s'appelait Louis Nicola. Comme quelques milliers de ses compatriotes qui avaient suivi La Fayette et Rochambeau, Nicola était à la fois royaliste par tradition et pro-américain par enthousiasme. Et comme il cumulait l'adresse du chasseur de primes et l'autorité d'un entraîneur d'hommes, il parvint sans encombre jusqu'au grade de colonel. Il guerroya en Pennsylvanie et se trouvait à Newburgh au moment des évènements. Tempérament fougueux mais esprit lucide, Nicola comprit très vite tout le parti que l'on pouvait tirer de l'extraordinaire frustration de régiments encore sous les drapeaux : une imposante masse de manœuvre utilisable à n'importe quel moment. Il fallait lui donner un chef et surtout agir vite.

Le choix de Nicola s'arrêta sans l'ombre d'une hésitation sur le général George Washington. Dix fois vainqueur contre l'Anglais, il était l'incontournable et emblématique figure de héros – la seule autorité pouvant rassembler sous son nom un peuple en armes. Encouragé par tous les officiers supérieurs, Nicola lui envoie une longue lettre décrivant une « **situation sérieuse qui pourrait facilement basculer très vite dans l'incontrôlable** ». Il souligne qu'il est inadmissible que des régiments couverts de gloire soient traités comme des valets indélicats. Il insiste sur l'incapacité du personnel républicain et sur l'inconsistance d'institutions inadaptées. « **Aucun avenir dans cette voie** », conclut Nicola en offrant carrément, en son nom et au nom de ses camarades de combat, la couronne des États-Unis à leur libérateur.

Un sabreur dénué de sens politique

Une couronne, mais sur quoi : un royaume ou un empire ? Peu importe. Ces subtilités de légistes eurent peu de prise sur les imaginations qui s'embrasèrent pendant les quelques jours où le régime resta à conquérir. Un royaume, au début, avec les treize anciennes colonies. Mais bientôt, les annexions à l'Ouest et au Sud pourraient hisser un roi sur le trône d'un empereur. Pourquoi pas ? Question de temps. L'alléchant détail fut balayé d'un geste par Washington qui, d'un éclat, avait déjà refusé la couronne.

Dans une lettre adressée au colonel Nicola, il se montra scandalisé qu'un officier ait pu lui proposer le rôle de complice dans une « **machination institutionnelle contraire aux principes de liberté** ». Et Washington ajoutait : « **Nous marchons vers une république. Nous avons réussi à rejeter à la mer George III d'Angleterre, ce n'est pas pour le remplacer sur nos rivages par George Ier d'Amérique.** » Fortes paroles dignes d'un sabreur dénué de sens politique mais prisonnier d'une double et fâcheuse conviction : rien de meilleur que la république, et tous les rois sont des tyrans. Les historiens avancent une seconde explication – plus flatteuse – à ce refus hautain : Washington n'avait ni ambition personnelle ni goût pour le pouvoir. Poussé par les circonstances, il présida plus qu'il ne gouverna.

Un indécis

L'indignation théâtrale avec laquelle Washington écarta les honneurs d'un trône et les chances d'une dynastie ne découragea ni le colonel Nicola ni ses partisans dans leur tentative monarchique. Aussitôt après leur revers, ils se tournèrent vers le général Henry Knox.

Né à Boston trente-deux ans plus tôt, ingénieur de formation, spécialiste de l'artillerie, Knox participa aux batailles décisives de New York, Monmouth et Yorktown, fonda l'académie militaire de West Point et devint plus tard membre du gouvernement avec le portefeuille de la Guerre – un poste créé pour lui.

Le choix de Nicola était judicieux car l'homme ne manquait ni de sens tactique ni de qualités d'organisateur. De plus, Knox était populaire parmi les soldats. Et la haute idée qu'il se faisait de sa propre valeur ne manqua pas d'accueillir avec une extrême sympathie la proposition que lui formula en personne le colonel Nicola. Sans le savoir, les "monarchistes" avaient touché une corde ultra-sensible. Roi ! Empereur ! La démarche était aussi originale qu'exaltante. Et quelles perspectives !

Knox hésita. Il hésita même plusieurs jours, torturé entre ses pulsions intérieures et les pressions familiales, entre l'attrait du défi et l'image de la sédition. Pendant ces quelques jours que l'histoire politiquement correcte s'empressa d'oublier, les États-Unis passèrent très près d'une monarchie. Car Knox avait la trempe d'un fondateur de dynastie et l'habileté d'un politique. Il aurait réussi. Mais, finalement, son entourage reprit le dessus et le força à refuser la couronne au nom de la fidélité que tous les officiers devaient à Washington. Sept ans plus tard, un vote porta celui-ci à une magistrature suprême toute neuve. La république présidentielle était définitivement scellée.

■

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous ! Faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 14

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0407K86761 – Directeur de la publication : Pierre Pujo